



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 18 FEVRIER 2024 // N°751 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ELLE L'A ÉTÉ AVEC MÉRITE
**L'ALGÉRIE ÉLUE
MEMBRE DU
CONSEIL DE
L'AGENCE SPATIALE
AFRICAIN**

Lire en page 5



ELLE COUVRE 83%
DES BESOINS
DU MARCHÉ LOCAL
**LA PRODUCTION
NATIONALE PREND
DE L'EXPANSION**

Lire en page 6



BÉJAÏA
**51 BLESSÉS DANS
LE DÉRAPAGE D'UN
BUS À AMIZOUR**

Lire en page 16



LE MESSAGE DE TEBBOUNE AUX ALGÉRIENS À L'OCCASION
DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID :

**« (...) L'ÉCONOMIE NATIONALE
SUR LA VOIE DE L'EFFICACITÉ
ET DE LA COMPÉTITIVITÉ »**

Lire en page 3



LES SERVICES
DE RENSEIGNEMENT DE
L'ARMÉE D'OCCUPATION
LE RECONNAÎSSENT :

**« L'OBJECTIF
D'ÉRADICATION
DU HAMAS EST
IRRÉALISTE »**

Lire en page 4





CONSTANTINE :

1 mort et 57 blessés dans un accident de bus des supporters de l'USM Annaba

Une personne est décédée et 57 autres ont été blessées dans un carambolage entre un bus transportant des supporters de l'USM Annaba (2^e Division amateur Centre - Est de football) et 7 véhicules de tourisme. L'accident est survenu dans la nuit de vendredi à la descente d'El Menia

(Constantine), selon la Direction de la Protection civile (DPC) citée par l'APS. Le bus transportait les supporters de l'USM Annaba qui ont assisté au match de leur équipe contre le HB Chelghoum Laid pour le compte de la 16^e journée. Les fortes pluies qui se sont abattues sur la

wilaya, outre le danger que représente la descente d'El Menia, pourraient être à l'origine de cet accident, a indiqué la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territoriale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier, ses condoléances à la famille du supporter de l'USM Annaba décédé dans un accident de bus transportant des supporters de cette équipe. « Suite à douloureux accident de bus qui a coûté la vie à un fidèle supporter de l'équipe de

l'USM Annaba, j'adresse mes sincères condoléances à la famille du défunt et à toute l'équipe, et prie pour un prompt rétablissement pour le reste des blessés. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

CRISE POLITIQUE AU SÉNÉGAL :

MACKY SALL S'ENGAGE À "FAIRE PLEINEMENT EXÉCUTER" LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le président sénégalais Macky Sall s'est engagé, vendredi, à faire exécuter pleinement la décision du Conseil constitutionnel annulant le report de la présidentielle du 25 février, a annoncé la présidence de la République. Statuant suite à des recours introduits par des candidats à la présidentielle et des députés, la haute juridiction a cassé le décret du 3 février abrogeant un précédent convoquant le corps électoral pour le scrutin du 25 février et déclaré "contraire à la Constitution" la loi parlementaire remettant le scrutin présidentiel au 15 décembre 2024. "Le président de la République entend faire pleinement exécuter la décision du Conseil constitutionnel. A cet effet, le chef de l'État mènera sans tarder les consultations nécessaires pour l'organisation de l'élection présidentielle dans les meilleurs délais", indique un communiqué de la présidence de la République, consulté par Anadolu. "Le président de la République a pris acte de cette décision qui s'inscrit dans le cadre des mécanismes juridiques normaux de la démocratie et de l'État de droit tels que consacrés par la Constitution sénégalaise", souligne le document sans toutefois préciser la date de démarrage des consultations devant aboutir à la tenue du scrutin.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 31 MORTS ET 161 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont recensé, au niveau de leur territoire de compétence, 31 morts et 161 blessés dans 116 accidents de la route survenus la semaine dernière. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la GN, le Sergent-Chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain demeurait la "principale cause" de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route, précisant que les conducteurs avaient provoqué 110 accidents, dont 19 en raison du non-ralentissement dans les virages, 15 en raison de l'imprudence des conducteurs et 12 en raison de la circulation à gauche, tandis que les piétons ont causé 12 accidents. Selon le même responsable, le bilan fait ressortir une baisse du nombre d'accidents (-3), de morts (-22) et de blessés (-15) par rapport à la semaine précédente. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Blida avec 7 accidents, suivie de Bouira, Chlef et Skikda (6 accidents). Dans la wilaya de Laghouat, quatre (4) personnes ont trouvé la mort et quatre (4) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu vers 4h30 sur le chemin de wilaya 135, au niveau du tronçon reliant Hassi R'Mel et Bellil. Dans ce cadre, le Sergent-Chef Amrani a appelé les usagers de la voie publique au respect du code de la route, de la distance de sécurité, des règles de la priorité et des panneaux de signalisation.

PEACE NOW : NOMBRE RECORD DE COLONIES JUIVES EN CISJORDANIE

Le mouvement israélien de gauche Peace Now (La Paix maintenant, ONG anti-colonisation) a affirmé que les colonies israéliennes en Cisjordanie avaient atteint un nombre record durant la première année du gouvernement du Pre-

mier ministre, Benjamin Netanyahu. Dans un rapport, le mouvement israélien a également noté une augmentation des activités de colonisation depuis le début de la guerre contre Gaza, le 7 octobre 2023.

Le rapport couvre les activités de colonisation au cours de l'année 2023, première année du gouvernement actuel de Netanyahu, formé vers la fin de l'année 2022. L'ONG anti-colonisation a déclaré que "la formation du gouvernement de Netanyahu en décembre 2022 a créé des conditions sans précédent pour l'expansion des colonies en nombre record".

Selon la même source, cela inclut "la promotion d'un nombre record de projets de construction, une application minimale de la loi contre les activités illégales de colonisation, des allocations budgétaires importantes et, plus important encore, un soutien politique presque inconditionnel aux colons, même dans les cas impliquant des violences contre les Palestiniens", a ajouté Peace Now.

"En conséquence directe avec la création d'avant-postes coloniaux, environ 1 345

Palestiniens ont été contraints de fuir leurs maisons en raison des violentes attaques menées par les colons", explique Peace Now. D'après le mouvement israélien, "21 communautés palestiniennes ont été déplacées et déracinées, 16 d'entre elles pendant la guerre, soit depuis le 7 octobre, et 5 communautés avant cette date". La même année, "un nombre record de 12 349 unités de logement ont été promues dans les colonies de Cisjordanie, sans compter les colonies de Jérusalem-Est", a rapporté Peace Now.

SAHEL : CRÉATION D'UNE CONFÉDÉRATION RÉUNISSANT LE BURKINA FASO, LE MALI ET LE NIGER

Une vingtaine de ministres de l'Alliance des États du Sahel (AES) réunis jeudi, à Ouagadougou, dans la capitale du Burkina Faso, ont révisé la Charte de l'Alliance et procédé à l'élaboration d'un Traité portant sur la Confédération des États du Sahel regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger, selon

les conclusions des travaux présentées au président de la Transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a-t-on appris de source officielle.

"Les experts ont, en effet, mené la réflexion sur des sujets d'intérêt commun aux peuples des trois États, élaboré un traité portant création d'une Confédé-

ration réunissant les trois pays et formulé des propositions pour une architecture institutionnelle de l'AES qui devrait lui permettre de fonctionner efficacement", indique un communiqué de la Présidence du Faso. La délégation conduite par le ministre malien de l'Administration territoriale et de la

Décentralisation du Mali, le Colonel Abdoulaye Maïga, dit avoir bénéficié des conseils et recommandations du Président de la Transition burkinabè pour une matérialisation de la vision commune des trois Chefs d'État. Le 16 septembre 2023, ces trois pays dirigés par des militaires ont signé la Charte du Liptako-

Gourma, créant l'Alliance des États du Sahel (AES) avec pour objectif d'assurer la défense collective contre les menaces terroristes.

Le 28 janvier, ils ont simultanément annoncé leur retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Tunisie : le taux de chômage s'établit à 16,4 % au cours du quatrième trimestre 2023

Le taux de chômage en Tunisie a augmenté au cours du quatrième trimestre de l'année 2023, s'établissant à 16,4 % contre 15,8 % au cours du troisième trimestre de la même année et 15,2 % au quatrième trimestre de l'année 2022, selon les données publiées jeudi par l'Institut National de la Statistique (INS) et relayées par les médias locaux. Le nombre de chômeurs est estimé à

667, 500, contre 638,100 recensés au cours du troisième trimestre de la même année, précise l'Agence Tunis Afrique presse (TAP-officielle).

Le taux de chômage chez les hommes a augmenté, passant de 13,4% au troisième trimestre à 13,8 %, tandis que pour les femmes, le taux de chômage a atteint 22,2 % au cours du quatrième trimestre de l'année 2023, contre

21,7 % au troisième trimestre de la même année, précise la même source. Dans le rang des jeunes âgés de 15 à 24 ans, le chômage a augmenté au cours du quatrième trimestre de l'année 2023, atteignant 40,9 % (contre 39,1 % au troisième trimestre de l'année et 38,8 % au quatrième trimestre de 2022). Ce taux est de 42,1 % pour les hommes et 38,2 % chez les femmes de

cette tranche d'âge, indique la TAP. Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, le taux de chômage a légèrement diminué pour atteindre 23,2 % au quatrième trimestre de l'année 2023 (contre 24,6 % au troisième trimestre de l'année et 24,0 % au quatrième trimestre de 2022). Ce taux est de 12,3 % chez les hommes et de 33,0 % chez les femmes.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

**"POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE MESSAGE DE TEBBOUNE AUX ALGÉRIENS À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID :

«L'économie nationale sur la voie de l'efficacité et de la compétitivité»

Le chef de l'Etat a souligné que «l'Algérie est fermement engagée sur le chemin de la construction du présent et de l'avenir avec l'aide de ses enfants, et qu'elle est pleinement déterminée à avancer vers ce qui convient à son histoire, à sa gloire et à son peuple».



«Si nous venons à mourir, défendez nos mémoires». Un vœu exprimé par Didouche Mourad, figure emblématique de la Guerre de Libération, premier chef de zone qui, un certain 18 janvier 1955, tomba au Champ d'honneur les armes à la main pour l'Algérie. Et c'est pour commémorer cette journée du 18 février, Journée nationale du chahid, que le Président de la République a adressé un message à la nation, diffusé hier, et dans lequel il revient sur plusieurs sujets, dont celui de l'économie. «Nous avons aujourd'hui, pour l'Algérie, des indicateurs qui mettent l'économie sur la voie de l'effi-

cacité et de la compétitivité». «Alors que nous célébrons les fêtes nationales commémorant notre glorieuse Révolution de libération, nous ressentons un sentiment de fierté d'appartenance à l'Algérie, et en cette Journée nationale des martyrs, du 18 février, nous nous inclinons avec respect et révérence devant les sacrifices et les souffrances de ceux qui ont donné leur vie pour la patrie. (...) Ils sont l'exemple, le chemin et le modèle. (...) Ils sont la fierté, ils nous inspirent dans notre chemin. Leur message éternel est ce qui a protégé et conti-

nue de protéger l'Algérie unie, et c'est ce qui insuffle dans la conscience du peuple algérien une cohésion nationale qui ne peut être ébranlée par les calamités et l'adversité. «Nous ressentons constamment l'ampleur des défis qui nous attendent pour les relever ensemble, après en avoir beaucoup surmonté, avec efforts et diligence, les indicateurs qui étaient au rouge au niveau économique. Aujourd'hui, nous avons atteint les indicateurs qui placent l'économie nationale sur le point de l'efficacité et la compétitivité...». «Dans le même temps, la voix de l'Algé-

rie est désormais entendue et appréciée à l'international, et sa position s'est renforcée aux niveaux régional et international, grâce à la fiabilité et la crédibilité dont elle jouit et les partenariats stratégiques qu'elle a conclus, dans un monde plein de tensions, de fluctuations et de conflits». «Alors que l'Algérie est fermement engagée sur le chemin de la construction du présent et de l'avenir avec l'aide de ses enfants, elle est pleinement déterminée à avancer vers ce qui convient à son histoire, à sa gloire et à son peuple». **I.Med**

AMAR TAKDJOUT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UGTA :

«PROMOUVOIR LA CULTURE DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA CONCERTATION»

La Fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale (FNTSS) a organisé, hier à Alger, son 4^e Congrès, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, et du Secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Takdjout a souligné la nécessité de «préserver le caractère solidaire des caisses de la sécurité sociale et d'assurer une bonne gestion de leurs ressources financières», étant, a-t-il dit, «un service de protection des travailleurs, des établissements et des administrations». Il a insisté sur l'importance de «promouvoir la culture du dialogue social et de la concertation». Le SG a, par ailleurs, évoqué le rôle de l'UGTA lors de la Glorieuse Guerre de libération et après l'indépendance, appelant à «la mobilisation des travailleurs pour préserver le legs des chouhada et protéger les caisses de la sécurité sociale qui constituent des mécanismes de protection des travailleurs». M. Takdjout a estimé que la pluralité syndicale «contribue à créer une concurrence positive permettant de garantir la pérennité de l'UGTA à travers l'engagement et l'intégrité au travail». Les travaux de ce Congrès se poursuivent par le vote du bilan d'activité du mandat précédent, avant l'élection du nouveau secrétaire général de la Fédération.

ATTAF Y REPRÉSENTERA LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, LE MAROC TENTE DE PLACER SES PIONS

Comprendre les enjeux du Sommet de l'Union africaine d'Addis-Abeba

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, participe, depuis hier, en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à Addis-Abeba, aux travaux de la 37^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA). La session actuelle s'inscrit sous le slogan «Eduquer une Afrique adaptée au XXI^e siècle». Derrière cette image unie et calme, se tiennent des enjeux importants pour certains pays membres. Car, outre le dossier problématique de l'éducation en Afrique, plusieurs questions régionales et internationales seront débattues lors des travaux de cette session, dont la cause palestinienne, les développements de la situation sécuritaire en Afrique, ainsi que la réforme institutionnelle des organes de l'Union africaine, la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et l'activation de la Force africaine en attente (FAA), précise la même source. En réalité, le 37^e sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine s'est ouvert dans un contexte difficile au sein de la communauté africaine, qui devra, outre le fait de dépasser les clivages politiques, faire en sorte de s'exprimer d'une voix tonnante face à une communauté politique occidentale puissante et exigeante. Les coups d'Etat au Sahel et la récente crise politique au Sénégal, ainsi que les tractations pour la présidence tournante,

sont autant de points qui commandent de la prudence, de même que la fragilisation de l'Union par les coups de force répétitifs et le spectre d'une guerre civile de longue haleine au Nord-Mali après la mise entre parenthèse par Koulouba des Accords d'Alger. De ce fait, le sommet de l'Union africaine (UA) se tient dans un contexte difficile, d'autant que les Africains cherchent à donner de la voix au sein du G20, qu'ils ont intégré en septembre dernier. Beaucoup d'Etats membres seront absents de la capitale éthiopienne : le Gabon et le Niger, suspendus après des coups d'Etat, tout comme le Mali, la Guinée, le Soudan et le Burkina Faso depuis 2021 et 2022. Après des mois d'intenses tractations, le président mauritanien Mohamed Ould Ghazouani devrait être élu par ses pairs aujourd'hui. Il sera notamment porté par l'Algérie. Dans un contexte de guerre, marqué par la guerre en Ukraine, mais qui a été totalement occultée par celle que mène l'entité génocidaire à Gaza, avec les conséquences que l'on devine au plan des relations internationales, les Africains auront surtout à raccorder leur musique sur une même mélodie : qui va représenter l'UA au sein du G20 ? Comment seront déterminées les positions de l'Afrique ? Des consensus seront-ils arrachés pour parler sans dissonance ? Autant de questions qui se posent à long terme et qui peuvent détermi-

ner le pourquoi du comment, car l'Union Africaine doit, d'abord, élaborer un consensus entre 55 États membres (dont six suspendus) aux intérêts divergents, et va devoir être en mesure d'élaborer une position africaine et trouver les outils de son ambition. Les conflits armés aux visages sans cesse changeants (Nord-Mali, Soudan, Sahel, Somalie, République Démocratique du Congo...), dont certains durent depuis de nombreuses années, sont autant de bombes à retardement pour le continent. Au lieu de se prémunir des dangers par le biais du Plan d'Alger de 2015, le Mali se découvre et découvre son dos aux coups assassins ; de même, les «pays du champ», au lieu d'adopter le plan de sécurité commune dit CEMOC, adoptent

une position contre-productive qui consiste à s'allier à des entités-liges et à s'aliéner leurs propres peuples. Cette position a été clairement exprimée par l'International Crisis Group (ICG), qui estime que «les États membres se replient sur eux-mêmes, protégeant étroitement leurs prérogatives souveraines au lieu d'investir dans la sécurité collective et d'aller contre les tensions géopolitiques qui sapent les efforts de coopération». La journée d'aujourd'hui dimanche va être décisive pour les Africains, s'ils veulent vraiment sortir du Sommet avec une position commune, des vues convergentes, et de ce fait, avec une voix qui va porter loin. **I.M.A.**

Union africaine : le Président mauritanien prend la présidence tournante

Le Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, a pris hier la présidence tournante de l'Union africaine (UA), succédant au Comorien Azali Assoumani. L'accession de Ould Cheikh Ghazouani à la présidence de l'UA s'est faite au cours de l'ouverture des travaux de la 37^e session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine qui se tiennent dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba. Le Président mauritanien s'est engagé, dans une allocution à cette occasion, à assumer cette responsabilité, tout en privilégiant le dialogue permanent et l'étroite coordination avec l'ensemble des pays membres de l'UA. Il a, par ailleurs, félicité son prédécesseur, Azali Assoumani, qui aura assuré la présidence de l'organisation panafricaine pendant une année, pour ses efforts en faveur du développement et de la prospérité du continent. **Y.B.**

LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT DE L'ARMÉE D'OCCUPATION LE RECONNAISSENT :

«L'objectif d'éradication du Hamas est irréaliste»

«Malgré les innombrables opérations menées par l'armée d'occupation, le Hamas est toujours là et recueille de plus en plus le soutien de la population palestinienne», note le rapport, élaboré par les services de renseignement de l'armée, qui invitent en filigrane les décideurs politiques sionistes à revoir leur copie concernant l'avenir de Ghaza.

«L'objectif de l'élimination du mouvement Hamas est irréaliste». C'est à cette conclusion, selon la Douzième chaîne israélienne, qu'a abouti le département de recherche du renseignement militaire de l'armée d'occupation, qui a rendu public, jeudi dernier, un rapport où il donne son évaluation sur la guerre en cours. Confectionné par une escouade de spécialistes israéliens dont des officiers supérieurs de l'armée, des renseignements militaires, du Shin Bet et du Conseil de sécurité nationale, ce rapport va à contre-courant des déclarations des extrémistes sionistes, à l'exemple du ministre israélien de la Défense, Yoav Galant, qui répète à satiété qu'«à la fin de la guerre, le Hamas sera détruit, et il n'y aura aucune menace militaire contre Israël depuis Gaza».

Le mouvement Hamas, malgré son encerclement, malgré ses effectifs et ses équipements limités, a résisté vaillamment pendant maintenant cinq mois, au rouleau compresseur de l'une des armées les plus puissantes du monde, soutenue par les Etats-Unis et d'autres puis-



sances occidentales. Mieux, il inflige de lourdes pertes aux troupes sionistes engagées à Ghaza. C'est cette réalité qui a poussé les auteurs de ce rapport à tirer des conclusions qui vont à l'encontre des assurances et de la propagande des va-t-en guerre ! Comme d'autres analystes israéliens, à l'exemple des écrivains Tony

Carson et Daniel Levy, qui estiment qu'Israël est en train de perdre la bataille qu'il mène contre le Hamas dans la bande de Ghaza et que le Hamas, bien qu'il soit assiégé et doté de peu de capacités, est un rival sérieux, pas du tout facile à défaire, le rapport du département sioniste de recherche du renseignement militaire estime

impossible le démantèlement du Hamas. «Malgré les innombrables opérations menées par Tsahal, le Hamas est toujours là et recueille de plus en plus le soutien de la population palestinienne», note le rapport qui invite en filigrane les décideurs politiques sionistes à revoir leur copie concernant l'avenir de Ghaza. Car, pour l'instant, il

n'y a pas d'alternative au Hamas dans la bande de Ghaza et tous les scénarios concoctés ici et là sur le jour d'après à Ghaza qui ne prennent pas en compte le mouvement Hamas, ne sont que des simulations destinées à manipuler l'opinion publique palestinienne et mondiale. Si pour Israël, les Etats-Unis et certains régimes arabes du Golfe, le Hamas est un mouvement terroriste, pour les Palestiniens et de nombreux autres pays du monde, c'est un mouvement de libération, un mouvement de résistance qui a le droit de se révolter et de réagir par tous les moyens dont il dispose à l'oppression et aux exactions de l'occupant sioniste. Pour ceux qui traitaient de terrorisme, l'attaque surprise du Hamas contre Israël le 7 octobre dernier, ils ont oublié qu'elle n'était que la conséquence de plus d'une cinquantaine d'années d'occupation suffocante. Même le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a déclaré que cette attaque «n'était pas arrivée dans le vide». Ainsi, Hormis les va-t-en guerre sionistes, l'administration américaine et les régimes normalisés arabes, qui ne veulent plus entendre parler du mouvement Hamas, presque tout le monde même des Israéliens pensent que l'avenir de Ghaza et celui de la Palestine en général ne peut s'écrire en évacuant le Hamas. Le Hamas, que le veuillent ses contempteurs ou non, est devenu un élément indispensable dans l'équation palestinienne. Tout scénario d'après-guerre qui ne le prend pas en compte est voué à l'échec.

Boualem B.

LE COORDONNATEUR DES SECOURS DES NATIONS UNIES, MARTIN GRIFFITHS :

«Pour les Nations unies, le Hamas n'est pas un mouvement terroriste»

Dans une interview accordée à la chaîne britannique Sky News, le Coordonnateur des secours des Nations unies, Martin Griffiths, a déclaré que le Hamas n'est pas une organisation terroriste, mais qu'il est officiellement classé par les Nations Unies

comme mouvement politique. «Il serait difficile de mettre fin au conflit sans tenir compte des opinions du Hamas» a-t-il ajouté, en expliquant que le dialogue entre Israël et le Hamas est le seul moyen de parvenir à la paix dans la région. Comme il fal-

lait s'y attendre, les propos de Griffiths ont suscité une large polémique parmi les sionistes et la bien-pensance occidentale pour qui la Palestine occupée n'a aucun droit hormis celui que peut lui octroyer l'entité occupante.

B.B.

À L'HÔPITAL NASSER

Une situation intenable

Des médecins de l'hôpital Nasser ont décrit une situation intenable dans cet établissement situé dans une ville transformée en champ de ruines, en proie aux combats et où s'étaient réfugiés des milliers de déplacés. Médecins sans Frontières a annoncé que ses employés avaient «dû fuir, laissant les malades derrière eux». «La situation était chaotique, catastrophique», a déclaré à l'AFP Christopher Lockyear, secrétaire général de MSF. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'hôpital Nasser, l'un des onze qui restent ouverts sur les 36 que comptait la bande de Gaza avant la guerre, est désormais «à peine fonctionnel». «Plus de dégradations à l'hôpital, c'est plus de vies perdues», a déclaré le porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, lors d'un point de presse vendredi à Genève, en exigeant l'accès urgent de l'OMS au complexe hospitalier. Pendant ce temps, la communauté internationale multiplie ses appels pour dissuader Israël de lancer une offensive dans la ville surpeuplée de

Rafah, où sont piégés près d'un million et demi de civils contre la frontière fermée avec l'Égypte. L'Union européenne s'est déclarée vendredi «très préoccupée» par cette perspective, et a exhorté Israël à «ne pas entreprendre d'action militaire à Rafah qui aggraverait une situation humanitaire déjà catastrophique». Des milliers de personnes – dont des patients – qui avaient trouvé refuge au sein de l'établissement hospitalier ont dû l'évacuer, selon le ministère de la Santé du Hamas. «Mon mari et mon fils Mohammad sont partis mercredi avec des milliers de personnes mais je ne sais pas ce qu'ils sont devenus», a raconté à l'AFP une déplacée à l'hôpital Nasser, Jamila Zidane. «Nous avons peur», a confié cette femme de 43 ans restée dans l'hôpital avec ses six filles. Plusieurs centaines de personnes sont encore présentes à l'intérieur dans des conditions difficiles, selon le ministère de la Santé du Hamas. L'encerclement de l'établissement a eu des conséquences sur les patients et le per-

sonnel hospitalier : une personne évacuée vers Rafah a témoigné auprès d'AP que les jours de siège ont laissé l'établissement sans eau ni nourriture. «Il y a des ordures partout. Les eaux usées ont inondé le service des urgences», a ajouté Raed Abed. L'assaut de l'armée d'occupation a compliqué la tâche des médecins sur place. Au cours de leurs recherches, les troupes ont ordonné aux 460 membres du personnel, aux patients et à leurs proches de s'installer dans un bâtiment plus ancien qui n'est pas équipé pour traiter les patients, selon le ministère de la Santé du Hamas. Ce qui a eu des conséquences mortelles, selon la même source, qui a annoncé vendredi que cinq patients étaient morts après des coupures d'électricité ayant provoqué l'arrêt de la distribution d'oxygène dans l'hôpital. Le ministère a ajouté craindre pour la vie de neuf autres patients dans le service de soins intensifs et dans la pouponnière, et tenir «les forces d'occupation pour responsables de la vie des patients et des

équipes» sur place. Sur les réseaux sociaux, un médecin et une ONG décrivent une situation intenable dans l'hôpital. Plusieurs vidéos montrent des conditions difficiles, notamment lors de son évacuation. Le docteur Mohammed Harara a notamment filmé des couloirs de l'hôpital saturés de poussière et de débris après une explosion, vidéo dans laquelle on peut aussi entendre des tirs d'armes en fond. Le Monde fait aussi le récit d'une autre vidéo tournée par le journaliste palestinien Mohammed Salama «montrant des patients évacués dans le chaos, après une frappe sur le service d'orthopédie, qui a tué un malade». Des témoignages qui rejoignent ceux d'ONG présentes sur place, comme Médecins sans frontières (MSF), qui a fait état jeudi sur X d'une «situation chaotique» : «Après les bombardements de ce matin, notre personnel a fait état d'une situation chaotique, avec un nombre indéterminé de morts et de blessés.»

Y.B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de L'hydraulique
Direction des ressources en eau de La Wilaya de Tipasa

Intitulé de l'opération : Réalisation d'une nouvelle conduite de collecte des nouveaux forages et forages existants sur 3,15 km à partir du champ de captage de Attatba vers le réservoir 1000 m³ Attatba.
Projet : Réalisation d'une nouvelle conduite de collecte des nouveaux forages et forages existants sur 3,15 km à partir du champ de captage de Attatba vers le réservoir 1000 m³ Attatba.

Numéro d'immatriculation fiscale : 099042015052736

Avis d'attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, après l'étude et l'évaluation des offres, La direction des ressources en eau de la wilaya de Tipasa informe les entreprises ayant soumissionné dans le cadre de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°30/DRE/2023 pour objet Réalisation d'une nouvelle conduite de collecte des nouveaux forages et forages existants sur 3,15 km à partir du champ de captage de Attatba vers le réservoir 1000 m³ Attatba, Paru aux quotidiens nationaux L'EXPRESS en date du 02/01/2024 ET **الموجّه التومس** en date du 02/01/2024, suivant l'attribution du projet suite au tableau :

Numéro et intitulé du projet	Entreprise	Numéro d'immatriculation fiscale	Montant en TTC (DA)	Délai
Réalisation d'une nouvelle conduite de collecte des nouveaux forages et forages existants sur 3,15 km à partir du champ de captage de Attatba vers le réservoir 1000 m ³ Attatba.	SARL RHB	000115004430572	37 649 696.00	03 MOIS

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Tipasa au siège de la Wilaya, dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP. Si le dixième jour coïncide un jour de repos ou un jour férié, le délai du recours se reportera au jour de travail suivant. La direction des ressources en eau invite les autres soumissionnaires à se rapprocher de ses services dans l'un délai de trois (03) jours à partir de la première parution du présent avis pour consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières de leurs offres.

L'EXPRESS DU 18/02/2024 ANEP : N° 2416004736

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET, de la Comptabilité ET DU PATRIMOINE
NIF : 41 000 20000 16085

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES POUR ACTIVITE SPORTIVE ET DETENTE PARC DOUNIA

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant présenté une offre au titre de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif au projet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES POUR ACTIVITE SPORTIVE ET DETENTE PARC DOUNIA

➤ Paru dans les quotidiens nationaux : L'EXPRESS / **الموجّه التومس**
 ➤ En date du **03/01/2024**.

qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières et sur la base des critères du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Entreprises	Numéro d'identification fiscale	Montant de l'offre DA - TTC	Montant Corrigé DA - TTC	Note Tech /100PTS	Délai	Observation
SARL GL COBAT	002030012622039	149 802 388.40	149 802 388.40	71.12	03 mois	Offre la moins disante

Tout soumissionnaire contestant ces résultats peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, peuvent se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

L'EXPRESS DU 18/02/2024 ANEP : N° 2416004742

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF : 410004000016029

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...36.../DRE/WA/2023.

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant Travaux de pose d'une conduite DN 800 fente PN 16 depuis le scotiseur ANGLADE vers le point de recouvrement au niveau de regard ventouse SPIK, C.A ROUIBA.

Le cahier des charges remis sur la base de la vérification de la qualification activité principal Hydraulique en cours de validité :

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
Capacités professionnelles : ayant une qualification activité principal hydraulique de catégorie HUIT (VIII) ou plus, activité principal hydraulique, code 34.703.
Références professionnelles :
 -Ayant réalisé au moins un projet similaire en réalisation d'une conduite en fente PN 16 DN 800 sur un linéaire de 4000 ml. Justifié par attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage publique)
 -Ayant réalisé au moins un fonçage horizontal DN 1500 sur un linéaire de 100ml. Justifié par attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage publique)
Capacité financière :
 -ayant réalisé un chiffre d'affaires minimum moyen des années 2020-2021 et 2022 de 350.000.000.00 DA.
Capacité technique :
Moyens matériels :
 -Ayant au moins 01 pelle sur chenille, 03 camions de 20 T. (justifié par carte grise et attestation d'assurance en cours de validité) .
 -Ayant au moins une pelle à bras long une hauteur minimum de 18 mètres (justifié par carte grise, et facture d'achat et attestation d'assurance en cours de validité)
Moyens humains :
 - Un ingénieur d'état ou master 2 en hydraulique (justifié par diplôme et attestation nominative CNAS, CASNOS ou CACOBATPH)
 - Un ingénieur d'état ou master 2 Génie Civil (justifié par diplôme et attestation nominative CNAS, CASNOS ou CACOBATPH)
 Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet et cela conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
 Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la 1^{ère} parution du présent avis dans la presse contre paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger de la somme De cinq mille 3000,00 DA auprès de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger site à l'adresse suivante :
D.R.E/W.A IMMEUBLE PEPINIERE - RN 5 CINQ MAISONS EL-HARRACH ALGER

Le paiement du cahier des charges se fera sur la présentation d'un bon de paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger délivré par la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger.
 Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges : Déclaration de candidature, le certificat de qualification en vigueur, les bilans, l'encadrement clé et le matériel prévu pour le projet etc. ... (pour la liste détaillée se référer à l'article 10 du cahier des charges).
 Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ALGER sous pli cacheté avec mention « à s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » appel d'offres N° 36.../DRE/WA/2023 portant :
 Travaux de pose d'une conduite DN 800 fente PN 16 depuis le scotiseur ANGLADE vers le point de recouvrement au niveau de regard ventouse SPIK, C.A ROUIBA.
 La durée de préparation des offres est fixée à (08)jours à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.
 Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture au séance publique des plis en présence de l'ensemble des soumissionnaires, aura lieu à la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn.
 Durée de validité des offres : Les offres seront valables pour une durée qui correspond à la durée de préparation des offres augmenté de 03 mois.

L'EXPRESS DU 18/02/2024 ANEP : N° 2416004852

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé
Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Chlef
ETABLISSEMENT HOSPITALISE SPECIALISE PSYCHIATRIE TENES
NIF : .001302029006948

Avis d'attribution provisoire

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2024 en date du 24/01/2024 concernant l'approvisionnement en alimentation au titre de l'année 2024 u profit de **ETABLISSEMENT HOSPITALISE SPECIALISE PSYCHIATRIE TENES** séparées en cinq (05) lots qu'à l'issue du jugement des offres, il a été déclaré l'attribution comme suit :

Lots	Soumissionnaire	Délai de livraison	Montant minimum	Montant maximum	Critère de choix
Lot N°01 : Viande Rouge Et Poulet Fraîche Et Châf	Cheouache Abderrahmane N°: 197002020004948	24h	Min : 719 000.00 DA	Max : 9 999 000.00 DA	Qualifié Techniquement Et Moins-Côtant
Lot N°02 : Poissons Frais	Cheouache Abderrahmane N°: 197002020004948	24h	Min : 1 040 000.00 Da	Max : 2 500 000.00 Da	Qualifié Techniquement Et Moins-Côtant
Lot N°03 : Pain Et Glaceaux	CHERIF ZEAATERI ABDELLAH N°: 1849210211610300000	1 JOUR	Min : 963 479.00 DA	Max : 1 352 520.00 DA	Qualifié Techniquement Et Moins-Côtant
Lot N°04 : Légumes Et Fruits Frais	Sai Mohamed N°: 199002010017548	24h	Min : 468 800.00 DA	Max : 769 500.00 DA	Qualifié Techniquement Et Moins-Côtant
Lot N°05 : Alimentation Générale	Sai Mohamed NIP: 199002010017548	24h	Min : 4 421 810.00 DA	Max : 256 979.00 DA	Qualifié Techniquement Et Moins-Côtant

Tous candidat et soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de sa candidature, offre technique et financière, est invité à se rapprocher du bureau des marchés de la direction de l'Établissement dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Tout soumissionnaire contestant ces choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 15/02/2024 ANEP : N° 2416004423

L'AUTEURE ALIMA ABDHAT SUBLIME LE PARTAGE ET LE VIVRE ENSEMBLE

Les contestations à travers le lyrisme de la poésie

Vivre pleinement sa vie dans l'ouverture, le partage et le respect des autres est une valeur universelle, érigée sur le socle du vivre ensemble et de l'humanisme que l'auteure Alima Abdhat prône dans ses poésies qui se dressent telle une tribune pour revendiquer le bien-être, dénoncer l'injustice et rappeler la profondeur historique de l'abjection et de la barbarie sionistes.

Dans un entretien accordé à l'Agence presse nationale, à l'occasion de la parution aux éditions ANEP de "Telle une chair tatouée", son dernier recueil de poésie conçu dans l'élan d'un bel hommage au pouvoir des mots, Alima Abdhat livre sa vision d'intellectuelle engagée sur, entre autres, le rôle de la poésie à permettre à l'individu de méditer sa condition, miroir de celle de l'autre, et bien la saisir pour se résoudre ensuite à aller de l'avant et tenter de pousser au changement, défiant les contre-courants de l'adversité.

Ainsi, pense-t-elle, la poésie est un "appel", mais au sens d'"aspiration", de "mobilisation" ou encore de "revendication", qu'elle tente de traduire à travers le lyrisme de la poésie, dont le rôle serait de "rompre les digues et dégivrer les mers intérieures" en chaque individu, estimant que le droit à disposer de sa vie est "le fondement même de la liberté humaine" tout en se gardant de tout "individualisme" isolant car, précise-t-elle, "nous vivons avec les autres". Parlant de son dernier recueil, l'auteur explique qu'il est présenté comme une "illustration cinématographique", une métaphore consistant à "recueillir des images et impressions disparates, oubliées et reléguées, voire refoulées aux arrières-plans, mais qui demeurent indélébiles comme des tatouages sur une chair (d'où le titre du recueil)" qu'elle a tenté d'ordonner au mieux dans un montage de "rushes" récupérés des "fonds de

tiroirs de la mémoire" pour les rendre en cinq thématiques complémentaires d'une même vision existentielle.

"Les raisons qui motivent un auteur à écrire et publier sont celles-là mêmes qui poussent un cœur à battre : la vie", a encore souligné la poétesse en réponse à une question sur l'acte d'écrire et les raisons de la publication, justifiant ses choix entre prose et texte versifié par la "présence de logiques de sens, de sonorité et de rythme intrinsèques à une poésie, qui exigent même, parfois, un agencement graphique".

"Imposer une forme en prose ou en vers à un poème au mépris de sa texture, c'est le tuer et il n'en restera, au mieux, sur la feuille - devenue linceul -, qu'un fœtus avorté", a-t-elle martelé.

Evoquant la "frustration d'un ressourcement inachevé dans la langue arabe classique", la poétesse rappelle son attachement naturel à ses racines, précisant que dans ses poésies, l'utilisation du français n'intervenait que sur le plan formel, c'est-à-dire celui de la langue, alors que le discours, lui, est entièrement dédié à la Culture et au terroir algériens.

"Ecrire et lire n'est en fait que penser et penser", affirme Alima Abdhat qui relève que les tourments et les souffrances étaient communs à l'auteur et au lecteur, et que l'appel à la vie et au partage exigeait de rappeler la profondeur historique de la blessure palestinienne qui vit au rythme des génocides et des crimes de guerre, lâchement perpétrés par l'ar-



mée terroriste de l'entité sioniste. Dans "L'oiseau du soleil", une des poésies poignantes de son dernier recueil, Alima Abdhat rappelle, à qui voudrait bien l'entendre, la détresse absolue du peuple palestinien par la voix d'un oiseau qui dit "venir d'un pays où les chemins sont des entonnoirs menant tous à un Mur ...". Un pays, poursuit-elle, "où le ciel est un dôme de fer bleu tel un orage, hanté de dragons furtifs qui chuintent à briser le mur du son, se repaissent du sang de la

terre, des arbres, des sources, des humains, hommes, femmes, enfants, nourrissons, fœtus réduits au destin d'insectes emmurés, grouillant dans le labyrinthe".

Dans un plaidoyer poétique aux vers libres déployés tel un réquisitoire à l'esthétisme révolté, Alima Abdhat énumère les chefs d'accusation sur lesquels les criminels de l'entité sioniste doivent répondre devant la justice et l'histoire.

I.Med Amine

SÉTIF :

La pièce "La résistance de Handala" inaugure les Journées du théâtre arabe

La pièce "La résistance de Handala", une œuvre dépeignant la ténacité et la résilience des enfants de Ghaza, en Palestine, a été présentée, jeudi soir à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, en ouverture de la 2ème édition des Journées du théâtre arabe.

La pièce a particulièrement ému le nombreux public qui a longuement applaudi les acteurs de cette œuvre qui traite, pendant 30 minutes, de la souffrance des enfants de Ghaza, victimes des attaques sionistes, mais résistant malgré tout à l'enfer que l'occupation sioniste leur fait vivre au quotidien.

Il convient de noter que le petit Handala est un personnage créé en 1969 par le caricaturiste palestinien Nadji Al Ali (1936-1987).

Un enfant que l'on ne voit jamais de face, devenu le symbole de la résistance face à la horde destructrice de l'armée sioniste.

Le ton a été donné dès le lever de rideau avec des représentations de corps de victimes, enveloppés dans un linceul maculé de sang, disposés sur la scène. Au milieu, se tiennent un enfant et un clown, avec un air triste, sur fond d'une musique mélancolique, ajoutant à la détresse provenant du tableau, et arrachant des larmes aux spectateurs.

La douleur des Ghazaouis est exprimée à travers de nombreux

tableaux, telles que la scène d'une mère au cœur brisé, cherchant frénétiquement sa petite fille au milieu des décombres.

Ce spectacle poignant, écrit et mis en scène par Djamel Labidi, dépeint l'horreur des massacres contre des Palestiniens désarmés.

Pour illustrer davantage son œuvre dramatique, Labidi a fait projeter des vidéos réelles au milieu d'une chorégraphique exécutée par l'artiste algé-

rienne Khadija Ghamiri, symbolisant la douleur des femmes palestiniennes.

Après la représentation, Djamel Labidi a déclaré à l'APS que travail "a impliqué 30 artistes, dont 12 issus de différents pays arabes participant à cette édition des Journées du théâtre arabe".

Il a affirmé que la pièce a été réalisée "en un temps record" grâce aux technologies de la communication qui ont permis d'échanger à distance avec des artiste

de pays arabes. Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Sétif, Amer El Hachemi avait auparavant rendu hommage, dans une allocution de bienvenue, aux artistes arabes présents, notamment ceux venus de Palestine (invitée d'honneur de cette édition), mais également de Tunisie, d'Irak et du Sultanat d'Oman.

I.M./Agence presse service

BÉJAÏA:

Présentation de la générale de la comédie musicale «Les années Oueds»

La générale de la comédie musicale intitulée "Les années Oueds", une nouvelle production du Théâtre régional de Béjaïa, sera présentée aujourd'hui, dans le cadre de la commémoration de la Journée du chahid (18 février), a-t-on appris auprès de cet établissement culturel.

Le choix de cette date n'est pas fortuit puisque la comédie musicale traite essentiellement du mouvement nationaliste algérien, appréhendé à travers ses repères artistiques, notamment la musique et le chant, dont la contribution à l'épopée de l'indépendance nationale a été prégnante, a-t-on ajouté de même source.

Réalisée par le dramaturge Rachid Koutama et mis en scène par Mouhoub Latrèche, le spectacle mêle des parties chantées et

dansées, soutenues par des projections de vidéos s'évertuant à refaire toute une tranche d'histoire allant des années 1930 à la décennie 1970.

La comédie musicale laisse "la voix libre" à une trentaine d'artistes et interprètes d'époque, de dire les blessures, les privations, et les méfaits du colonialisme, mais aussi les espoirs et les aspirations populaires dont la flamme a été maintenue intacte durant toutes les années de lutte. El Hadj El Anka, Aïssa Djarmouni, Cheik El Hasnaoui, Slimane Azem, entre autres, en sont de ceux-là, marquant avec leur poésie et chants toute la marche de la révolution. "C'est un projet ambitieux", a souligné Rachid Koutama, relevant que le travail n'est pas totalement achevé puisqu'il est

question d'en faire à sa sortie une authentique fresque de la chanson populaire et patriotique.

"Le spectacle est appelé à connaître plusieurs affinements", a-t-il précisé, soulignant, à titre d'exemple, la possibilité de faire produire l'orchestre de musiciens sur scène au lieu et place de la diffusion musicale en play-back.

"Dans 'Les années Oued' les choses commencent petitement puis prennent de l'ampleur, comme les petites pluies qui font les ruisseaux, ensuite les rivières et les fleuves. C'est le cas pour la marche de la révolution, et cela vaut pour ce spectacle, qui va se bonifier au fil des représentations", a conclu le dramaturge.

Agence presse

COA

Le Comité olympique algérien célèbre son 60^e anniversaire

Durant les six décennies où le mouvement sportif national était encadré par le COA, l'Algérie a remporté 17 médailles olympiques. La boxe et l'athlétisme et à un degré moindre le judo sont les disciplines qui se sont le plus illustrées lors des Jeux olympiques.



Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a célébré, vendredi soir au Cercle national de l'Armée à Alger, son 60^e anniversaire au cours d'une cérémonie en présence du ministre de la communication, Mohamed Laagab, du ministre de la formation et l'enseignement professionnels, Yacine Merabi et plusieurs personnalités sportives, qui ont contribué à écrire l'histoire du sport national en s'illustrant lors des différentes compétitions internationales. Dans son discours d'ouverture, le ministre de la Jeunesse et des Sports et président du COA, Abderrahmane Hammad, a rendu un vibrant hommage à ses prédécesseurs, qui ont créé le COA le 18 octobre 1963, soit une année après le recouvrement de l'indépendance nationale, soulignant que "la création de cette instance s'inscrit dans la politique de la promotion de la jeunesse algérienne à travers le sport".

"Depuis 1963, le COA s'attèle au développement et la promotion du sport algérien dans les instances internationales, en s'appuyant sur la charte olympique. Nous sommes fiers de toutes les médailles remportées par nos athlètes, qui ont écrit leurs noms en lettres d'or et ont hissé haut le drapeau national", a-t-il déclaré. "Nous remercions le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour tous les moyens accordés à la jeunesse et au sport national lors des dernières années, afin de permettre aux athlètes de s'illustrer lors des compétitions internationales", a ajouté l'ancien médaillé de bronze en saut hauteur aux Jeux olympiques de Sidney en 2000. Dans un message vidéo projeté lors de cette cérémonie, le président du Comité international olympique (CIO), l'Allemand Thomas Bach, a présenté ses chaleureuses félicitations au COA à

l'occasion de son 60^e anniversaire. "Aujourd'hui l'Algérie peut être fière du parcours accompli durant les six dernières décennies. Les performances de vos athlètes sur la scène sportive ont mis l'Algérie sur la carte du monde. Au-delà du terrain de jeu, vous apportez la joie du sport au peuple algérien, grâce à vos nombreux programmes communautaires diffusant ainsi l'esprit olympique auprès de la jeunesse. A travers les 17 médailles olympiques décrochés aux JO, vos athlètes ont montré que le plus important c'est la passion du sport", a-t-il déclaré. Lors de cette cérémonie, les cadres du COA ont également rendu hommage aux anciens présidents de l'instance, à l'image, de Mohand Amokrane Maouche (1963-1965), Mohamed Zerguini (1968-1983), Abdenour Bekka (1983-1984), Si Mohamed Baghdadi (1988-1989), Mustapha Larfaoui (1998-2000)

et Mustapha Berraf (2001-2009, 2010-2020), ainsi qu'aux entraîneurs des athlètes algériens médaillés lors des joutes olympiques. L'ancienne championne olympique du 1500 m aux JO-1992 à Barcelone (Espagne), Hassiba Boulmerka, s'est dite "très émue" par cette louable initiative du COA. A cette occasion, elle a rendu hommage à son professeur de sport Samia Mekideche et au technicien, Abed Aboud pour l'avoir entraînée et encouragée à atteindre les sommets. De son côté, l'ancien champion de boxe médaillé de bronze aux Jeux de Sidney en 2000, Mohamed Allalou, a indiqué que son entraîneur, Nesreddine Mestfaoui, a toujours cru en lui. La médaille olympique décrochée à Sidney était "le fruit d'un long travail avec mon coach", s'est-il remémoré. Cette cérémonie a également été l'occasion de rendre hommage à l'ancien président de la Fédération algérienne de luttas associées et trésorier du COA, Rabah Chebbah, décédé en 2020 à l'âge de 55 ans. Le Comité olympique et sportif algérien (COA), créé le 18 octobre 1963 et reconnu par le CIO depuis le 27 janvier 1964, est à la fois le représentant du mouvement sportif algérien auprès des pouvoirs publics et le représentant en Algérie du Comité international olympique.

R.S.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BADMINTON :

L'Algérie bat le Nigeria (3-2) et conserve son titre

La sélection algérienne de badminton (seniors messieurs) a conservé son titre africain, en battant le Nigeria (3-2), en finale disputée jeudi soir au Caire (Egypte). Les joueurs de l'entraîneur Halim Djitli ont réussi à renverser leurs adversaires au cours de cette finale très disputée après avoir été menés au score (1-2). Il s'agit du quatrième titre africain pour les Algériens, déjà sacrés lors de la précédente édition tenue en 2023 en Afrique du Sud.

L'Algérie s'est qualifiée pour la finale en battant mercredi en demi-finale Maurice (3-1), alors que le Nigeria a passé l'écueil du pays hôte sur le score de 3 à 2. Lors de la phase de poules, l'Algérie a terminé

leader du groupe A avec 6 points, après sa victoire face à l'Ouganda (5-0), la Zambie (5-0) et l'Egypte (3-2). Chez les dames, les Algériennes ont été éliminées en demi-finale, après leur défaite mercredi face à l'Ouganda (0-3). Dans l'autre demi-finale, l'Afrique du Sud s'est imposée face au Nigeria (3-2).

Le titre africain chez les dames est revenu à l'équipe sud-africaine vainqueur des Ougandaises sur le score de 3-2 en finale disputée jeudi. 80 athlètes dont 40 filles de 8 pays ont pris part à ces joutes. Il s'agit de l'Egypte (pays organisateur), Algérie, Nigeria, Maurice, Afrique du Sud, Cameroun, Zambie et Ouganda. L'Algérie s'est présentée avec 12 athlètes dont six

filles au rendez-vous cairote auxquels s'ajoutent deux entraîneurs nationaux et le directeur des équipes nationales (DEN), en tant que chef de délégation. A l'issue du rendez-vous africain du Caire, les trois "badistes" Madal Youcef Sabri, Mammeri Koceila et Mammeri Tanina, concernés par une qualification aux JO-2024 de Paris, prendront part au tournoi international "Open" de Kampala (Ouganda), prévu du 20 au 25 février, avant de rejoindre le Ghana pour y participer aux Jeux Africains programmés à la mi-mars, à l'issue desquels ils rallieront la Suisse pour un autre tournoi prévu, fin mars.

APS

LIGUE 1 MOBILIS :

Le MC El-Bayadh domine l'ES Sétif (3-0)

Le MC El-Bayadh s'est imposé face à l'ES Sétif 3-0 (mi-temps : 2-0), en match disputé jeudi au stade Zakaria-Medjdoub, en ouverture de la 17^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Les locaux ont ouvert le score par Belmiloud (10^e) avant que Belaribi ne fasse le break (27^e).

En seconde période, Ghennam a raté un penalty (76^e), avant que le même joueur ne se rachète dans cet exercice quelques minutes plus tard (84^e), pour permettre aux siens de se mettre défini-

tivement à l'abri. Un succès qui permet au MCEB de se racheter, moins d'une semaine après la défaite concédée en déplacement face au CS Constantine (2-1), pour le compte de la 16^e journée de la compétition. En revanche, il s'agit d'un véritable coup d'arrêt pur l'Entente, qui restait sur une belle série de trois victoires de rang, toutes compétitions confondues.

Le nouvel entraîneur sétifien le Tunisien Ammar Souayah débute son aventure du bon pied, lui qui a été engagé

cette semaine en remplacement du Français Franck Dumas, démissionnaire. A l'issue de ce résultat, le MCEB se hisse provisoirement à la 8^e place en compagnie de l'US Biskra avec 24 points chacun, alors que l'ESS stagne à la 4^e position avec 27 unités avec le CSC. Cette 17^e journée se poursuivra vendredi et samedi, avec à l'affiche le choc du haut de tableau entre le leader le MC Alger et le CS Constantine, samedi au stade du 5-juillet (18h00).

APS

ELLE EST SACRÉE
CHAMPIONNE D'AFRIQUE
POUR LA 4^E FOIS
CONSÉCUTIVE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE L'ÉQUIPE NATIONALE DE BADMINTON

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, vendredi, l'équipe nationale de badminton après avoir remporté le trophée continental (seniors) pour la 4^e fois consécutive au Caire en Egypte. "Je tiens à féliciter notre équipe nationale de badminton pour avoir remporté le sacre continental. Soulever le trophée continental pour la 4^e fois consécutive est une grande réalisation. Merci à vous tous, ainsi qu'aux staffs technique et administratif et bonne continuation dans votre parcours", a écrit le Président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. Pour rappel, l'équipe nationale de badminton (hommes) a remporté, jeudi, la finale en s'imposant face au Nigeria (3-2), après avoir été menée au score (2-1), avant de renverser la situation en sa faveur.

APS

JUDO/OPEN AFRICAIN
D'ALGER) :

LES ALGÉRIENS SACRÉS AVEC 82 MÉDAILLES DONT 22 EN OR

Les sélections algériennes de judo (cadets et juniors), avec un total de 82 médailles (22 or, 27 argent et 33 en bronze), ont été sacrées à l'Open Africain d'Alger, organisé jeudi et vendredi au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf d'Alger. La sélection algérienne cadets et cadettes a réédité l'exploit déjà réalisé à l'Open africain de Tunis, en décrochant la première place avec un total de 43 médailles (15 or, 14 argent et 14 en bronze). Les quinze médailles d'or ont été l'œuvre de Zeloumi Roudjaina (-40 kg), Degouah Mohamed-Amine (-55 kg), Aidoun Racha Riham (-44 kg), Moudetere Salah Eddine (-60 kg), Mekhelf Manel (-48 kg), Hezil Oussama Abdelhak (-66 kg), Benyoub-Manel (-52 kg), Fidjel Abdelhak (-73 kg), Berrahoual Dounia (-57 kg), Bouguerri Abderrahmane (-81 kg), Guerfaoui Rahma (-63 kg), Haimeur Mohamed-Salah (-90 kg), Adda Dounia (-70 kg), Cherifi Chems Eddine (+90 kg) Benfedda Lina (+70 kg). La sélection algérienne cadet et cadette a devancé au classement général ses homologues de l'Arabie Saoudite avec une médaille d'or et le Niger qui a pris la 3^e place avec une seule médaille de bronze. De leur côté, les judokas algériens juniors (garçons et filles) ont été également sacrés à l'Open africain d'Alger avec un total de 39 médailles (7 or, 13 argent et 19 en bronze), devançant les Tunisiens avec huit médailles (7 or et 1 en bronze) et le Burundi avec une médaille en argent. Les sept médailles d'or algérienne ont été décrochées par Ishak Denni (-60 kg), Ayoub Benlaribi (-66kg), Abdeslam Belbelhout (-73 kg), Manel Abderrahim (-63 kg), Abderraouf Doudou (-90 kg), Abdelkader Lakhal (-100kg) et Mesahel Mohamed El Mehdi (+100kg).

APS

ATTAQUE AU MALI

B2GOLD ANNONCE LA MORT DE TROIS EMPLOYÉS

Troisième producteur africain d'or, le Mali fait face depuis quelques années à des attaques incessantes de groupes terroristes. Les convois et les sites miniers sont l'une des cibles de ces groupes armés qui font parfois des victimes malgré la présence des forces de sécurité. Au Mali, un bus transportant des employés du canadien B2Gold depuis sa mine d'or Fekola jusqu'à la capitale Bamako a fait l'objet d'une attaque jeudi 15 février. Dans un communiqué, la compagnie minière déplore trois décès et plusieurs blessés. Pourtant sous escorte de la gendarmerie malienne, le convoi a été attaqué à 75 kilomètres à l'ouest de la capitale et à plus de 300 kilomètres au nord-est du site de la mine de Fekola. Les activités à la mine ne sont donc pas affectées par le drame et B2Gold n'a indiqué aucune modification de ses prévisions de production pour cette année (entre 470 et 500 000 onces). L'attaque du convoi de la compagnie rappelle néanmoins que la sécurité reste ces dernières années un enjeu permanent pour les compagnies opérant au Mali, pays en proie à la menace terroriste depuis plus d'une décennie. Pour le moment, les informations disponibles ne permettent pas de savoir s'il s'agit d'une attaque terroriste ou d'un autre type d'incident, comme ce braquage ayant mal tourné en décembre 2022, avec un autre bus de B2Gold. À l'époque, la compagnie canadienne avait perdu deux employés dans l'attaque. **In Agence Ecofin**

NIGERIA

Vers la fin des subventions de l'électricité

Selon les déclarations du ministre de l'électricité Adebayo Adelabu, rapportées par The EastAfrican, le pays est actuellement endetté à hauteur de 857,5 millions de dollars et doit 1,3 milliard de dollars aux compagnies gazières.

Depuis de nombreuses années, le Nigeria est confronté au fardeau des subventions à l'électricité, des milliards de dollars étant alloués chaque année pour atténuer l'impact des tarifs élevés sur les consommateurs. Le Nigeria a annoncé son intention de mettre fin aux subventions à l'électricité dans le cadre d'un changement de politique important visant à relever les défis économiques. Le ministre de l'électricité, Adebayo Adelabu, a déclaré le 14 février aux médias dans la capitale Abuja que cette décision faisait suite à la mauvaise situation de l'approvisionnement en électricité dans le pays avec notamment l'encours de la dette liée aux subventions, et la pression croissante pour réformer le secteur énergétique du pays. Selon les déclarations du ministre, rapportées par The



EastAfrican, le pays est actuellement endetté à hauteur de 857,5 millions de dollars et

doit 1,3 milliard de dollars aux compagnies gazières. Selon les médias locaux, l'annonce a sus-

cité des réactions mitigées parmi les Nigériens, certains s'inquiétant de l'impact potentiel sur les budgets des ménages, en particulier dans le contexte des défis économiques actuels. D'autres pour contre, considèrent qu'il s'agit d'une étape nécessaire pour parvenir à un développement durable et améliorer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité dans tout le pays. Quoiqu'il en soit, plus de 40 % de la population nigérienne est toujours sans accès à l'électricité. Les capacités installées sont insuffisantes, le réseau de transmission est à la fois déficient et inefficace.

In Africanews

In Agence Ecofin

SÉNÉGAL

La Cour constitutionnelle invalide le report de la présidentielle

La Cour constitutionnelle sénégalaise a invalidé jeudi le report de la présidentielle. Elle a déclaré contraire à la constitution, le texte adopté le 5 février, par les députés reportant de 10 mois, une élection prévue initialement le 25 février. Dans la foulée, le décret signé par le président Macky Sall qui reportait l'élection, a été annulé, selon un jugement approuvé par sept membres de l'organe. Constatant l'impossibilité d'organiser l'élec-

tion présidentielle à la date initialement prévue, la Cour constitutionnelle a invité les autorités à organiser l'élection dans les meilleurs délais.

Le président sénégalais avait décidé du report du scrutin présidentiel après des accusations de corruption visant deux membres de la Cour Constitutionnelle. Des allégations consécutives au rejet des dossiers de certains candidats à la présidentiel-

le dont celui de l'opposant Karim Wade. Macky Sall qui ne brigue pas sa propre succession, justifiait aussi sa décision par la nécessité d'organiser un scrutin inclusif et transparent. Il avait notamment annoncé la tenue d'un dialogue pour élaguer les pommes de discorde. La décision a plongé le pays dans une crise qui a déjà fait trois morts.

In Africanews

MAURITANIE

Un investissement de 30 millions \$ dans le numérique

Le gouvernement mauritanien envisage d'investir 30 millions \$ dans le développement de son infrastructure numérique. C'est ce qu'a révélé Mohamed Louly, ministre de la Transformation numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'administration, dans un entretien accordé à l'Agence de presse des Emirats (WAM). C'était en marge de

l'édition 2024 du Sommet mondial des gouvernements qui s'est tenu du 12 au 14 février à Dubaï. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la volonté du gouvernement mauritanien de renforcer l'infrastructure nationale du pays, dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique et une demande sans cesse croissante

en connectivité à haut débit. L'exécutif travaille actuellement sur la connexion de la Mauritanie à son deuxième câble sous-marin à fibre optique avec le soutien financier de la Banque mondiale et de la Banque européenne d'investissement (BEI). Il a attribué, en décembre 2023, le marché à la société irlandaise EllaLink. Cette infrastructure

viendra compléter les capacités du câble ACE auquel le pays s'est connecté en 2011 et dont il dépend essentiellement en matière de bande passante internationale. Les investissements dans le développement de l'infrastructure télécoms nationale devraient notamment permettre de fournir aux populations et

aux entreprises une connectivité Internet à haut débit fiable et de qualité. Cela permettra également d'accélérer la transformation numérique du pays. Nouakchott prévoit de lancer cinq nouveaux projets de transformation numérique pour soutenir les services communautaires et l'innovation.

In Agence Ecofin

TUNISIE

Un nouveau gouverneur pour la Banque centrale

La présidence de la République tunisienne a annoncé, jeudi dernier, la nomination de Fethi Zouhair Nouri au poste de gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), succédant ainsi à Marouane Abassi à la tête de cette institution.

"Fethi Zouhair Nouri a prêté serment, jeudi 15 février 2024, devant le président de la République au palais de Carthage, en tant que gouverneur de la Banque centrale de Tunisie", indique un communiqué des services de la présidence de la République.

Le communiqué n'évoque pas les raisons de la révocation de l'ancien gouver-

neur Marouane Abbasi, nommé par l'ancien président feu Béji Caïd Essebsi à la tête de la BCT en février 2018. Selon une biographie publiée par la BCT, M. Nouri né en 1955, est enseignant universitaire. Il est membre du conseil d'administration de la BCT depuis juin 2016. Il est également membre du Conseil d'analyse économique (CAE) depuis janvier 2013. Il est, en outre, spécialiste des questions énergétiques et enseigne à la Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis (FSEGT) depuis janvier 1990.

Le 7 février, le Parlement tunisien a adopté un amendement qui permet le

financement direct du budget par la BCT. La ministre des Finances, Sihem Boughdiri Nemsia, a déclaré, lors d'une plénière au Parlement, que "l'autorisation attribuée à la Banque centrale de Tunisie d'accorder des facilités (prêts) au profit du Trésor public s'explique par l'incapacité à avoir des emprunts à l'étranger". Ce texte de loi autorise la BCT à prêter "à titre exceptionnel" à l'État 7 milliards de dinars (2,25 milliards de dollars), remboursables sans intérêts sur dix ans avec une période de grâce de trois ans.

La Tunisie est engluée dans une grave crise économique et financière. Le pays

souffre également d'un déficit budgétaire et commercial chronique et d'une dévaluation continue de sa monnaie par rapport au dollar et à l'euro. Les autorités tunisiennes négocient depuis plusieurs mois avec le FMI pour obtenir un prêt de 1,9 milliard de dollars. Cependant, les discussions entre les deux parties sont au point mort depuis la conclusion un accord de principe annoncé mi-octobre 2022. L'institution financière internationale exige de Tunis des réformes économiques et la levée des subventions sur certains produits de base.

In Agence Anadolu

OUARGLA : AU PROFIT DES PRODUCTEURS DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Vers la création d'espaces commerciaux de distribution

L'objectif de ces commerces répartis à travers différentes régions du pays est de réduire le nombre d'intermédiaires et du coup contribuer à la baisse des prix des produits de large consommation. Mais la difficulté concerne davantage la régulation des marchés des fruits, légumes, viandes blanches et rouges.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, Tayeb Zitouni, a déclaré, jeudi à Ouargla, que son département prévoit la création d'espaces commerciaux de distribution au service des producteurs des produits alimentaires, à travers les différentes régions du pays, rapporte l'APS. Ce genre d'espaces commerciaux "permettra de réduire le nombre d'intervenants et d'intermédiaires qui sont à l'origine de la hausse des prix", a indiqué M. Zitouni, lors d'une rencontre tenue en marge de sa visite de travail dans la région, en présence des opérateurs économiques, représentants des entreprises économiques et unités de production activant dans la région. Il a ajouté, dans ce cadre, que "le marché régional de gros des fruits et légumes, situé dans la commune d'Ain El-Beida (Ouargla), servira également de comptoir logistique et de distribution pour les producteurs des denrées alimentaires de large consommation". "Cette mesure s'inscrit au titre des démarches allant dans le sens de la structuration et l'organisation des marchés à travers le pays d'où l'importance d'établir un plan participatif impliquant tous les intervenants concernés", a encore expliqué le ministre. M. Zitouni a, dans ce contexte, invité les responsables du Conseil du Renouveau Economique Algérien à accompagner, à ce titre, le



secteur du commerce dans la région et d'œuvrer à la localisation des entreprises au niveau de ce marché régional d'Ain El-Beida pour se lancer dans l'opération de distribution des denrées alimentaires. Il a, à ce titre, soutenu que "l'approche participative à mettre au point avec les acteurs du secteur, s'articule sur l'échange des visions pour atteindre les objectifs escomptés en application de la nouvelle volonté politique adoptée par le gouvernement au volet économique". Il s'agit, a expliqué le ministre, de préparer la jeune relève des exportateurs et producteurs capables, à conquérir les marchés mondiaux, ouvrir de nouveaux autres pour écouler les produits algériens, permettant de la sorte d'atteindre les objectifs du

développement, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant accompagnement des opérateurs économiques en vue de soutenir l'investissement et accroître le volume des exportations. Le ministre du Commerce a affirmé, en réponse aux préoccupations soulevées par les opérateurs économiques, que "son secteur est prêt à fournir plus d'appui et de facilités dans le cadre de la coordination gouvernementale avec les secteurs concernés, à l'effet de booster l'investissement et renforcer les capacités de production". M. Zitouni a visité, auparavant, le marché régional de gros régional des légumes et fruits de la commune d'Ain El-Beida, relevant de l'entreprise publique éco-

nomique de réalisation et de gestion des marchés de gros "Magros". Cet espace économique qui dispose de 48 locaux et carrés commerciaux accueille quotidiennement 111 tonnes de fruits et légumes, selon les explications fournies. Outre l'inspection d'un espace commercial de produits alimentaires "Superette" au niveau de la cité "En-Nasr, Ouargla, le ministre s'est rendu à la zone d'activités, où il inspecté une laiterie, opérationnelle depuis le mois de mai 2017, une unité de conditionnement et d'emballage des dattes, s'étendant sur 1.800 m2 et offrant une capacité de traitement de 4.000 tonnes / an, avant d'inspecter le marché de gros des dattes de la commune de Ouargla.

R.R

GUELMA : UN MILLIARD DA POUR LA RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé mercredi à Guelma l'octroi d'une enveloppe financière d'un (1) milliard DA pour l'aménagement et la réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées (STEP) du chef-lieu de wilaya au titre de la stratégie nationale de prise en charge des infrastructures de base de traitement. Dans une déclaration à la presse en marge de la mise en service de la station de traitement de l'eau potable à proximité du barrage de Bouhamdane dans la commune de Hammam Debagh, M. Derbal a indiqué que "la mobilisation par les pouvoirs publics de cette enveloppe financière importante pour la modernisation de cette STEP en service depuis de longues années permettra de fournir d'importantes quantités d'eau traitées pour l'irrigation agricole". La réhabilitation de cette unique station d'épuration des eaux usées de la wilaya qui se trouve sur les berges de l'oued Seybous s'inscrit dans la stratégie nationale d'augmenter les capacités d'épuration des eaux usées à l'échelle nationale", a ajouté le ministre rappelant que l'objectif fixé à l'échelle nationale est d'utiliser 60 % des eaux ainsi traitées en agriculture. Selon le ministre, la wilaya de Guelma connue pour ses grandes capacités agricoles "a grand besoin d'utiliser des eaux non conventionnelles issues de l'épuration pour combler le déficit résultant des changements climatiques et faire face au stress hydrique en découlant, responsable du recul du niveau d'eau du barrage stratégique de Bouhamdane exploité pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation agricole à 43 millions m3, soit un taux de remplissage de 23 % pour une capacité théorique de 185 millions m3". Le processus de protection et de préservation de ces thermes romains et d'en faire l'une des principales attractions touristiques de la région.

APS

SÉTIF : TOURISME

Vers la réhabilitation des thermes romains de Hammam Guergour

Les responsables locaux du secteur de la culture travaillent d'arrache-pied à valoriser les thermes romains de Hammam Guergour (Sétif), une localité connue pour ses eaux thermales classées à l'international, afin d'en faire une attraction touristique renseignant sur la riche histoire de cette région située sur les hauteurs de wilaya de Sétif. Le directeur de wilaya de la culture et des arts, Hachemi Amer, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ce vestige archéologique remontant à l'époque romaine (entre le 4ème et 5ème siècle de notre ère), est "l'une des reliques les plus importantes de la région de Hammam Guergour" et nécessitait, de ce fait, "une intervention urgente pour l'aménager et délimiter son périmètre". C'est ainsi, a ajouté ce responsable, que plusieurs opérations sont actuellement en cours, visant à "valoriser et à

réhabiliter ces thermes qui ont connu d'importantes dégradations, en procédant, d'abord, à une opération de nettoyage du site sous la supervision de spécialistes en archéologie de la direction de la culture". Selon M. Amer, plusieurs rencontres ont été organisées avec les élus de la commune de Hammam Guergour et des associations activant dans le domaine du tourisme et de la préservation des sites archéologiques, qui ont conclu à la "nécessité d'organiser de vastes campagnes de nettoyage du site et d'enlèvement de tous les sédiments qui s'y trouvent, en plus de la mise en place d'une clôture pour éloigner toute intrusion malveillante". Il a tenu à souligner, dans ce cadre, que toutes les actions envisagées impliquent tous les acteurs de terrain, chercheurs, associations et étudiants du département d'histoire et d'archéologie de l'Univer-

sité de Sétif. Des visites à caractère pédagogique pour la reconnaissance du site ont été organisées au profit d'enseignants-chercheurs de l'université Mohamed-Lamine Debaghine, d'étudiants et d'acteurs du mouvement associatif versés dans le tourisme, le patrimoine et des vestiges anciens, dont la finalité étant de "faire connaître le site et le sauvegarder en raison de sa valeur historique et du caractère éminemment précieux des antiquités qu'il renferme, notamment des mosaïques reflétant le mode de vie qui caractérisait la région dans les temps anciens". Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Sétif a indiqué, à ce propos, que des travaux ont été entamés et se poursuivent sans discontinuer, en coordination avec l'association "Adsava" de la commune de Hammam Guergour, en vue de valoriser ce site archéolo-

gique et de minimiser les dégâts qui l'ont affecté. Ceci en coordination avec de nombreux secteurs, tels que la conservation des forêts, qui s'emploie actuellement à couper les racines des arbres qui se sont développées sous terre et endommagé le sol sur lequel reposent ces thermes également affectés par les eaux thermales souterraines qui en ont "grignoté" plusieurs parties. Il s'agit-là d'actions parfois très compliquées au regard du relief difficile et de la nature extrêmement accidentée de cette région montagneuse. La direction de la culture et des arts s'emploie aussi, à l'heure actuelle, à l'élaboration d'une fiche technique de ces thermes romains, par un bureau d'études spécialisé, afin de finaliser un dossier en vue du classement de ce site, ce qui contribuera à le sauver", a ajouté M. Amer, soulignant que "l'éminence du rôle des chercheurs,

des étudiants et de toutes les associations pour atteindre cet objectif". Le président de l'Association touristique "Adsava", de la commune de Hammam Guergour, Hicham Kherbache, insiste sur la nécessité de préserver le patrimoine culturel de la région et de l'exploiter rationnellement pour consolider la place de cette commune dans le cercle des destinations touristiques de la wilaya de Sétif. Pour cet acteur associatif, l'atteinte de cet objectif passe par une "gouvernance éclairée et une gestion efficace" de ces sites et vestiges, en coordination avec tous les acteurs, y compris les autorités locales et les associations activant dans le domaine du tourisme et de la préservation du patrimoine culturel, ainsi que les chercheurs, les étudiants universitaires et les citoyens, considérant ces derniers comme le "pivot" de l'opération de sauvegarde.

ATTAQUE AU MALI

B2GOLD ANNONCE LA MORT DE TROIS EMPLOYÉS

Troisième producteur africain d'or, le Mali fait face depuis quelques années à des attaques incessantes de groupes terroristes. Les convois et les sites miniers sont l'une des cibles de ces groupes armés qui font parfois des victimes malgré la présence des forces de sécurité. Au Mali, un bus transportant des employés du canadien B2Gold depuis sa mine d'or Fekola jusqu'à la capitale Bamako a fait l'objet d'une attaque jeudi 15 février. Dans un communiqué, la compagnie minière déplore trois décès et plusieurs blessés. Pourtant sous escorte de la gendarmerie malienne, le convoi a été attaqué à 75 kilomètres à l'ouest de la capitale et à plus de 300 kilomètres au nord-est du site de la mine de Fekola. Les activités à la mine ne sont donc pas affectées par le drame et B2Gold n'a indiqué aucune modification de ses prévisions de production pour cette année (entre 470 et 500 000 onces). L'attaque du convoi de la compagnie rappelle néanmoins que la sécurité reste ces dernières années un enjeu permanent pour les compagnies opérant au Mali, pays en proie à la menace terroriste depuis plus d'une décennie. Pour le moment, les informations disponibles ne permettent pas de savoir s'il s'agit d'une attaque terroriste ou d'un autre type d'incident, comme ce braquage ayant mal tourné en décembre 2022, avec un autre bus de B2Gold. À l'époque, la compagnie canadienne avait perdu deux employés dans l'attaque.

In Agence Ecofin

NIGERIA

Vers la fin des subventions de l'électricité

Selon les déclarations du ministre de l'électricité Adebayo Adelabu, rapportées par The EastAfrican, le pays est actuellement endetté à hauteur de 857,5 millions de dollars et doit 1,3 milliard de dollars aux compagnies gazières.

Depuis de nombreuses années, le Nigeria est confronté au fardeau des subventions à l'électricité, des milliards de dollars étant alloués chaque année pour atténuer l'impact des tarifs élevés sur les consommateurs. Le Nigeria a annoncé son intention de mettre fin aux subventions à l'électricité dans le cadre d'un changement de politique important visant à relever les défis économiques. Le ministre de l'électricité, Adebayo Adelabu, a déclaré le 14 février aux médias dans la capitale Abuja que cette décision faisait suite à la mauvaise situation de l'approvisionnement en électricité dans le pays avec notamment l'encours de la dette liée aux subventions, et la pression croissante pour réformer le secteur énergétique du pays. Selon les déclarations du ministre, rapportées par The



EastAfrican, le pays est actuellement endetté à hauteur de 857,5 millions de dollars et doit 1,3 milliard de dollars aux compagnies gazières. Selon les médias locaux, l'annonce a sus-

cité des réactions mitigées parmi les Nigériens, certains s'inquiétant de l'impact potentiel sur les budgets des ménages, en particulier dans le contexte des défis économiques actuels. D'autres par contre, considèrent qu'il s'agit d'une étape nécessaire pour parvenir à un développement durable et améliorer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité dans tout le pays. Quoiqu'il en soit, plus de 40 % de la population nigérienne est toujours sans accès à l'électricité. Les capacités installées sont insuffisantes, le réseau de transmission est à la fois déficient et inefficace.

In Africanews

In Agence Ecofin

SÉNÉGAL

La Cour constitutionnelle invalide le report de la présidentielle

La Cour constitutionnelle sénégalaise a invalidé jeudi le report de la présidentielle. Elle a déclaré contraire à la constitution, le texte adopté le 5 février, par les députés reportant de 10 mois, une élection prévue initialement le 25 février. Dans la foulée, le décret signé par le président Macky Sall qui reportait l'élection, a été annulé, selon un jugement approuvé par sept membres de l'organe. Constatant l'impossibilité d'organiser l'élec-

tion présidentielle à la date initialement prévue, la Cour constitutionnelle a invité les autorités à organiser l'élection dans les meilleurs délais.

Le président sénégalais avait décidé du report du scrutin présidentiel après des accusations de corruption visant deux membres de la Cour Constitutionnelle. Des allégations consécutives au rejet des dossiers de certains candidats à la présidentiel-

le dont celui de l'opposant Karim Wade. Macky Sall qui ne brigue pas sa propre succession, justifiait aussi sa décision par la nécessité d'organiser un scrutin inclusif et transparent. Il avait notamment annoncé la tenue d'un dialogue pour élaguer les pommes de discorde. La décision a plongé le pays dans une crise qui a déjà fait trois morts.

MAURITANIE

Un investissement de 30 millions \$ dans le numérique

Le gouvernement mauritanien envisage d'investir 30 millions \$ dans le développement de son infrastructure numérique. C'est ce qu'a révélé Mohamed Louly, ministre de la Transformation numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'administration, dans un entretien accordé à l'Agence de presse des Emirats (WAM). C'était en marge de

l'édition 2024 du Sommet mondial des gouvernements qui s'est tenu du 12 au 14 février à Dubaï. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la volonté du gouvernement mauritanien de renforcer l'infrastructure nationale du pays, dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique et une demande sans cesse croissante

en connectivité à haut débit. L'exécutif travaille actuellement sur la connexion de la Mauritanie à son deuxième câble sous-marin à fibre optique avec le soutien financier de la Banque mondiale et de la Banque européenne d'investissement (BEI). Il a attribué, en décembre 2023, le marché à la société irlandaise EllaLink. Cette infrastructure

viendra compléter les capacités du câble ACE auquel le pays s'est connecté en 2011 et dont il dépend essentiellement en matière de bande passante internationale. Les investissements dans le développement de l'infrastructure télécoms nationale devraient notamment permettre de fournir aux populations et

aux entreprises une connectivité Internet à haut débit fiable et de qualité. Cela permettra également d'accélérer la transformation numérique du pays. Nouakchott prévoit de lancer cinq nouveaux projets de transformation numérique pour soutenir les services communautaires et l'innovation.

In Agence Ecofin

TUNISIE

Un nouveau gouverneur pour la Banque centrale

La présidence de la République tunisienne a annoncé, jeudi dernier, la nomination de Fethi Zouhair Nouri au poste de gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), succédant ainsi à Marouane Abassi à la tête de cette institution. "Fethi Zouhair Nouri a prêté serment, jeudi 15 février 2024, devant le président de la République au palais de Carthage, en tant que gouverneur de la Banque centrale de Tunisie", indique un communiqué des services de la présidence de la République.

Le communiqué n'évoque pas les raisons de la révocation de l'ancien gouver-

neur Marouane Abbasi, nommé par l'ancien président feu Béji Caïd Essebsi à la tête de la BCT en février 2018. Selon une biographie publiée par la BCT, M. Nouri né en 1955, est enseignant universitaire. Il est membre du conseil d'administration de la BCT depuis juin 2016. Il est également membre du Conseil d'analyse économique (CAE) depuis janvier 2013. Il est, en outre, spécialiste des questions énergétiques et enseigne à la Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis (FSEGT) depuis janvier 1990.

Le 7 février, le Parlement tunisien a adopté un amendement qui permet le

financement direct du budget par la BCT. La ministre des Finances, Sihem Boughdiri Nemsia, a déclaré, lors d'une plénière au Parlement, que "l'autorisation attribuée à la Banque centrale de Tunisie d'accorder des facilités (prêts) au profit du Trésor public s'explique par l'incapacité à avoir des emprunts à l'extérieur". Ce texte de loi autorise la BCT à prêter "à titre exceptionnel" à l'État 7 milliards de dinars (2,25 milliards de dollars), remboursables sans intérêts sur dix ans avec une période de grâce de trois ans.

La Tunisie est engluée dans une grave crise économique et financière. Le pays

souffre également d'un déficit budgétaire et commercial chronique et d'une dévaluation continue de sa monnaie par rapport au dollar et à l'euro. Les autorités tunisiennes négocient depuis plusieurs mois avec le FMI pour obtenir un prêt de 1,9 milliard de dollars. Cependant, les discussions entre les deux parties sont au point mort depuis la conclusion un accord de principe annoncé mi-octobre 2022. L'institution financière internationale exige de Tunis des réformes économiques et la levée des subventions sur certains produits de base.

In Agence Anadolu

COA

Le Comité olympique algérien célèbre son 60^e anniversaire

Durant les six décennies où le mouvement sportif national était encadré par le COA, l'Algérie a remporté 17 médailles olympiques. La boxe et l'athlétisme et à un degré moindre le judo sont les disciplines qui se sont le plus illustrées lors des Jeux olympiques.



Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a célébré, vendredi soir au Cercle national de l'Armée à Alger, son 60^e anniversaire au cours d'une cérémonie en présence du ministre de la communication, Mohamed Laagab, du ministre de la formation et l'enseignement professionnels, Yacine Merabi et plusieurs personnalités sportives, qui ont contribué à écrire l'histoire du sport national en s'illustrant lors des différentes compétitions internationales. Dans son discours d'ouverture, le ministre de la Jeunesse et des Sports et président du COA, Abderrahmane Hammad, a rendu un vibrant hommage à ses prédécesseurs, qui ont créé le COA le 18 octobre 1963, soit une année après le recouvrement de l'indépendance nationale, soulignant que "la création de cette instance s'inscrit dans la politique de la promotion de la jeunesse algérienne à travers le sport".

"Depuis 1963, le COA s'attèle au développement et la promotion du sport algérien dans les instances internationales, en s'appuyant sur la charte olympique. Nous sommes fiers de toutes les médailles remportées par nos athlètes, qui ont écrit leurs noms en lettres d'or et ont hissé haut le drapeau national", a-t-il déclaré. "Nous remercions le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour tous les moyens accordés à la jeunesse et au sport national lors des dernières années, afin de permettre aux athlètes de s'illustrer lors des compétitions internationales", a ajouté l'ancien médaillé de bronze en saut hauteur aux Jeux olympiques de Sidney en 2000. Dans un message vidéo projeté lors de cette cérémonie, le président du Comité international olympique (CIO), l'Allemand Thomas Bach, a présenté ses chaleureuses félicitations au COA à

l'occasion de son 60^e anniversaire. "Aujourd'hui l'Algérie peut être fière du parcours accompli durant les six dernières décennies. Les performances de vos athlètes sur la scène sportive ont mis l'Algérie sur la carte du monde. Au-delà du terrain de jeu, vous apportez la joie du sport au peuple algérien, grâce à vos nombreux programmes communautaires diffusant ainsi l'esprit olympique auprès de la jeunesse. A travers les 17 médailles olympiques décrochées aux JO, vos athlètes ont montré que le plus important c'est la passion du sport", a-t-il déclaré. Lors de cette cérémonie, les cadres du COA ont également rendu hommage aux anciens présidents de l'instance, à l'image, de Mohand Amokrane Maouche (1963-1965), Mohamed Zerguini (1968-1983), Abdenour Bekka (1983-1984), Si Mohamed Baghdadi (1988-1989), Mustapha Larfaoui (1998-2000)

et Mustapha Berraf (2001-2009, 2010-2020), ainsi qu'aux entraîneurs des athlètes algériens médaillés lors des joutes olympiques. L'ancienne championne olympique du 1500 m aux JO-1992 à Barcelone (Espagne), Hassiba Boulmerka, s'est dite "très émue" par cette louable initiative du COA. A cette occasion, elle a rendu hommage à son professeur de sport Samia Mekideche et au technicien, Abed Aboud pour l'avoir entraînée et encouragée à atteindre les sommets. De son côté, l'ancien champion de boxe médaillé de bronze aux Jeux de Sidney en 2000, Mohamed Allalou, a indiqué que son entraîneur, Nesreddine Mestfaoui, a toujours cru en lui. La médaille olympique décrochée à Sidney était "le fruit d'un long travail avec mon coach", s'est-il remémoré. Cette cérémonie a également été l'occasion de rendre hommage à l'ancien président de la Fédération algérienne de luttas associées et trésorier du COA, Rabah Chebbah, décédé en 2020 à l'âge de 55 ans. Le Comité olympique et sportif algérien (COA), créé le 18 octobre 1963 et reconnu par le CIO depuis le 27 janvier 1964, est à la fois le représentant du mouvement sportif algérien auprès des pouvoirs publics et le représentant en Algérie du Comité international olympique.

R.S.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BADMINTON :

L'Algérie bat le Nigeria (3-2) et conserve son titre

La sélection algérienne de badminton (seniors messieurs) a conservé son titre africain, en battant le Nigeria (3-2), en finale disputée jeudi soir au Caire (Egypte). Les joueurs de l'entraîneur Halim Djitli ont réussi à renverser leurs adversaires au cours de cette finale très disputée après avoir été menés au score (1-2). Il s'agit du quatrième titre africain pour les Algériens, déjà sacrés lors de la précédente édition tenue en 2023 en Afrique du Sud.

L'Algérie s'est qualifiée pour la finale en battant mercredi en demi-finale Maurice (3-1), alors que le Nigeria a passé l'écueil du pays hôte sur le score de 3 à 2. Lors de la phase de poules, l'Algérie a terminé

leader du groupe A avec 6 points, après sa victoire face à l'Ouganda (5-0), la Zambie (5-0) et l'Egypte (3-2). Chez les dames, les Algériennes ont été éliminées en demi-finale, après leur défaite mercredi face à l'Ouganda (0-3). Dans l'autre demi-finale, l'Afrique du Sud s'est imposée face au Nigeria (3-2).

Le titre africain chez les dames est revenu à l'équipe sud-africaine vainqueur des Ougandaises sur le score de 3-2 en finale disputée jeudi. 80 athlètes dont 40 filles de 8 pays ont pris part à ces joutes. Il s'agit de l'Egypte (pays organisateur), Algérie, Nigeria, Maurice, Afrique du Sud, Cameroun, Zambie et Ouganda. L'Algérie s'est présentée avec 12 athlètes dont six

filles au rendez-vous cairote auxquels s'ajoutent deux entraîneurs nationaux et le directeur des équipes nationales (DEN), en tant que chef de délégation. A l'issue du rendez-vous africain du Caire, les trois "badistes" Madal Youcef Sabri, Mammeri Koceila et Mammeri Tanina, concernés par une qualification aux JO-2024 de Paris, prendront part au tournoi international "Open" de Kampala (Ouganda), prévu du 20 au 25 février, avant de rejoindre le Ghana pour y participer aux Jeux Africains programmés à la mi-mars, à l'issue desquels ils rallieront la Suisse pour un autre tournoi prévu, fin mars.

APS

LIGUE 1 MOBILIS :

Le MC El-Bayadh domine l'ES Sétif (3-0)

Le MC El-Bayadh s'est imposé face à l'ES Sétif 3-0 (mi-temps : 2-0), en match disputé jeudi au stade Zakaria-Medjdoub, en ouverture de la 17^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Les locaux ont ouvert le score par Belmiloud (10e) avant que Belaribi ne fasse le break (27e).

En seconde période, Ghennam a raté un penalty (76e), avant que le même joueur ne se rachète dans cet exercice quelques minutes plus tard (84e), pour permettre aux siens de se mettre défini-

tivement à l'abri. Un succès qui permet au MCEB de se racheter, moins d'une semaine après la défaite concédée en déplacement face au CS Constantine (2-1), pour le compte de la 16^e journée de la compétition. En revanche, il s'agit d'un véritable coup d'arrêt pur l'Entente, qui restait sur une belle série de trois victoires de rang, toutes compétitions confondues.

Le nouvel entraîneur sétifien le Tunisien Ammar Souayah débute son aventure du bon pied, lui qui a été engagé

cette semaine en remplacement du Français Franck Dumas, démissionnaire. A l'issue de ce résultat, le MCEB se hisse provisoirement à la 8^e place en compagnie de l'US Biskra avec 24 points chacun, alors que l'ESS stagne à la 4^e position avec 27 unités avec le CSC. Cette 17^e journée se poursuivra vendredi et samedi, avec à l'affiche le choc du haut de tableau entre le leader le MC Alger et le CS Constantine, samedi au stade du 5-juillet (18h00).

APS

ELLE EST SACRÉE CHAMPIONNE D'AFRIQUE POUR LA 4^e FOIS CONSÉCUTIVE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE L'ÉQUIPE NATIONALE DE BADMINTON

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, vendredi, l'équipe nationale de badminton après avoir remporté le trophée continental (seniors) pour la 4^e fois consécutive au Caire en Egypte. "Je tiens à féliciter notre équipe nationale de badminton pour avoir remporté le sacre continental. Soulever le trophée continental pour la 4^e fois consécutive est une grande réalisation. Merci à vous tous, ainsi qu'aux staffs technique et administratif et bonne continuation dans votre parcours", a écrit le Président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. Pour rappel, l'équipe nationale de badminton (hommes) a remporté, jeudi, la finale en s'imposant face au Nigeria (3-2), après avoir été menée au score (2-1), avant de renverser la situation en sa faveur.

APS

JUDO/OPEN AFRICAIN D'ALGER) :

LES ALGÉRIENS SACRÉS AVEC 82 MÉDAILLES DONT 22 EN OR

Les sélections algériennes de judo (cadets et juniors), avec un total de 82 médailles (22 or, 27 argent et 33 en bronze), ont été sacrées à l'Open Africain d'Alger, organisé jeudi et vendredi au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf d'Alger. La sélection algérienne cadets et cadettes a réédité l'exploit déjà réalisé à l'Open africain de Tunis, en décrochant la première place avec un total de 43 médailles (15 or, 14 argent et 14 en bronze). Les quinze médailles d'or ont été l'œuvre de Zeloumi Roudjaina (-40 kg), Degouah Mohamed-Amine (-55 kg), Aidoun Racha Riham (-44 kg), Moudetere Salah Eddine (-60 kg), Mekhelf Manel (-48 kg), Hezil Oussama Abdelhak (-66 kg), Benyoub Manel (-52 kg), Fidjel Abdelhak (-73 kg), Berrahoul Dounia (-57 kg), Bouguerri Abderrahmane (-81 kg), Guerfaoui Rahma (-63 kg), Haimeur Mohamed-Salah (-90 kg), Adda Dounia (-70 kg), Cherifi Chems Eddine (+90 kg) Benfedda Lina (+70 kg). La sélection algérienne cadet et cadette a devancé au classement général ses homologues de l'Arabie Saoudite avec une médaille d'or et le Niger qui a pris la 3^e place avec une seule médaille de bronze. De leur côté, les judokas algériens juniors (garçons et filles) ont été également sacrés à l'Open africain d'Alger avec un total de 39 médailles (7 or, 13 argent et 19 en bronze), devançant les Tunisiens avec huit médailles (7 or et 1 en bronze) et le Burundi avec une médaille en argent. Les sept médailles d'or algériennes ont été décrochées par Ishak Denni (-60 kg), Ayoub Benlaribi (-66kg), Abdeslam Belbelhout (-73 kg), Manel Abderrahim (-63 kg), Abderraouf Doudou (-90 kg), Abdelkader Lakhel (-100kg) et Mesahel Mohamed El Mehdi (+100kg).

APS

L'AUTEURE ALIMA ABDHAT SUBLIME LE PARTAGE ET LE VIVRE ENSEMBLE

Les contestations à travers le lyrisme de la poésie

Vivre pleinement sa vie dans l'ouverture, le partage et le respect des autres est une valeur universelle, érigée sur le socle du vivre ensemble et de l'humanisme que l'auteure Alima Abdhat prône dans ses poésies qui se dressent telle une tribune pour revendiquer le bien-être, dénoncer l'injustice et rappeler la profondeur historique de l'abjection et de la barbarie sionistes.

Dans un entretien accordé à l'Agence presse nationale, à l'occasion de la parution aux éditions ANEP de "Telle une chair tatouée", son dernier recueil de poésie conçu dans l'élan d'un bel hommage au pouvoir des mots, Alima Abdhat livre sa vision d'intellectuelle engagée sur, entre autres, le rôle de la poésie à permettre à l'individu de méditer sa condition, miroir de celle de l'autre, et bien la saisir pour se résoudre ensuite à aller de l'avant et tenter de pousser au changement, défiant les contre-courants de l'adversité.

Ainsi, pense-t-elle, la poésie est un "appel", mais au sens d'"aspiration", de "mobilisation" ou encore de "revendication", qu'elle tente de traduire à travers le lyrisme de la poésie, dont le rôle serait de "rompre les digues et dégivrer les mers intérieures" en chaque individu, estimant que le droit à disposer de sa vie est "le fondement même de la liberté humaine" tout en se gardant de tout "individualisme" isolant car, précise-t-elle, "nous vivons avec les autres".

Parlant de son dernier recueil, l'auteur explique qu'il est présenté comme une "illustration cinématographique", une métaphore consistant à "recueillir des images et impressions disparates, oubliées et reléguées, voire refoulées aux arrière-plans, mais qui demeurent indélébiles comme des tatouages sur une chair (d'où le titre du recueil)" qu'elle a tenté d'ordonner au mieux dans un montage de "rushes" récupérés des "fonds de

tiroirs de la mémoire" pour les rendre en cinq thématiques complémentaires d'une même vision existentielle.

"Les raisons qui motivent un auteur à écrire et publier sont celles-là mêmes qui poussent un cœur à battre : la vie", a encore souligné la poétesse en réponse à une question sur l'acte d'écrire et les raisons de la publication, justifiant ses choix entre prose et texte versifié par la "présence de logiques de sens, de sonorité et de rythme intrinsèques à une poésie, qui exigent même, parfois, un agencement graphique".

"Imposer une forme en prose ou en vers à un poème au mépris de sa texture, c'est le tuer et il n'en restera, au mieux, sur la feuille - devenue linceul -, qu'un fœtus avorté", a-t-elle martelé.

Evoquant la "frustration d'un ressourcement inachevé dans la langue arabe classique", la poétesse rappelle son attachement naturel à ses racines, précisant que dans ses poésies, l'utilisation du français n'intervenait que sur le plan formel, c'est-à-dire celui de la langue, alors que le discours, lui, est entièrement dédié à la Culture et au terroir algériens.

"Ecrire et lire n'est en fait que penser et penser", affirme Alima Abdhat qui relève que les tourments et les souffrances étaient communs à l'auteur et au lecteur, et que l'appel à la vie et au partage exigeait de rappeler la profondeur historique de la blessure palestinienne qui vit au rythme des génocides et des crimes de guerre, lâchement perpétrés par l'ar-



mée terroriste de l'entité sioniste. Dans "L'oiseau du soleil", une des poésies poignantes de son dernier recueil, Alima Abdhat rappelle, à qui voudrait bien l'entendre, la détresse absolue du peuple palestinien par la voix d'un oiseau qui dit "venir d'un pays où les chemins sont des entonnoirs menant tous à un Mur...". Un pays, poursuit-elle, "où le ciel est un dôme de fer bleu tel un orage, hanté de dragons furtifs qui chuintent à briser le mur du son, se repaissent du sang de la

terre, des arbres, des sources, des humains, hommes, femmes, enfants, nourrissons, fœtus réduits au destin d'insectes emmurés, grouillant dans le labyrinthe".

Dans un plaidoyer poétique aux vers libres déployés tel un réquisitoire à l'esthétisme révolté, Alima Abdhat énumère les chefs d'accusation sur lesquels les criminels de l'entité sioniste doivent répondre devant la justice et l'histoire.

I. Med Amine

SÉTIF :

La pièce "La résistance de Handala" inaugure les Journées du théâtre arabe

La pièce "La résistance de Handala", une œuvre dépeignant la ténacité et la résilience des enfants de Ghaza, en Palestine, a été présentée, jeudi soir à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, en ouverture de la 2ème édition des journées du théâtre arabe.

La pièce a particulièrement ému le nombreux public qui a longuement applaudi les acteurs de cette œuvre qui traite, pendant 30 minutes, de la souffrance des enfants de Ghaza, victimes des attaques sionistes, mais résistant malgré tout à l'enfer que l'occupation sioniste leur fait vivre au quotidien.

Il convient de noter que le petit Handala est un personnage créé en 1969 par le caricaturiste palestinien Nadj Al Ali (1936-1987).

Un enfant que l'on ne voit jamais de face, devenu le symbole de la résistance face à la horde destructrice de l'armée sioniste.

Le ton a été donné dès le lever de rideau avec des représentations de corps de victimes, enveloppés dans un linceul maculé de sang, disposés sur la scène. Au milieu, se tiennent un enfant et un clown, avec un air triste, sur fond d'une musique mélancolique, ajoutant à la détresse provenant du tableau, et arrachant des larmes aux spectateurs.

La douleur des Ghazaouis est exprimée à travers de nombreux

tableaux, telles que la scène d'une mère au cœur brisé, cherchant frénétiquement sa petite fille au milieu des décombres.

Ce spectacle poignant, écrit et mis en scène par Djamel Labidi, dépeint l'horreur des massacres contre des Palestiniens désarmés.

Pour illustrer davantage son œuvre dramatique, Labidi a fait projeter des vidéos réelles au milieu d'une chorégraphique exécutée par l'artiste algé-

rienne Khadija Ghamiri, symbolisant la douleur des femmes palestiniennes.

Après la représentation, Djamel Labidi a déclaré à l'APS que travail "a impliqué 30 artistes, dont 12 issus de différents pays arabes participant à cette édition des journées du théâtre arabe".

Il a affirmé que la pièce a été réalisée "en un temps record" grâce aux technologies de la communication qui ont permis d'échanger à distance avec des artiste

de pays arabes. Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Sétif, Amer El Hachemi avait auparavant rendu hommage, dans une allocution de bienvenue, aux artistes arabes présents, notamment ceux venus de Palestine (invitée d'honneur de cette édition), mais également de Tunisie, d'Irak et du Sultanat d'Oman.

I.M./Agence presse service

BÉJAÏA :

Présentation de la générale de la comédie musicale «Les années Oueds»

La générale de la comédie musicale intitulée "Les années Oueds", une nouvelle production du Théâtre régional de Béjaïa, sera présentée aujourd'hui, dans le cadre de la commémoration de la Journée du chahid (18 février), a-t-on appris auprès de cet établissement culturel.

Le choix de cette date n'est pas fortuit puisque la comédie musicale traite essentiellement du mouvement nationaliste algérien, appréhendé à travers ses repères artistiques, notamment la musique et le chant, dont la contribution à l'épopée de l'indépendance nationale a été prégnante, a-t-on ajouté de même source.

Réalisée par le dramaturge Rachid Koutama et mis en scène par Mouhoub Latrèche, le spectacle mêle des parties chantées et

dansées, soutenues par des projections de vidéos s'évertuant à refaire toute une tranche d'histoire allant des années 1930 à la décennie 1970.

La comédie musicale laisse "la voix libre" à une trentaine d'artistes et interprètes d'époque, de dire les blessures, les privations, et les méfaits du colonialisme, mais aussi les espoirs et les aspirations populaires dont la flamme a été maintenue intacte durant toutes les années de lutte. El Hadj El Anka, Aïssa Djarmouni, Cheik El Hasnaoui, Slimane Azem, entre autres, en sont de ceux-là, marquant avec leur poésie et chants toute la marche de la révolution. "C'est un projet ambitieux", a souligné Rachid Koutama, relevant que le travail n'est pas totalement achevé puisqu'il est

question d'en faire à sa sortie une authentique fresque de la chanson populaire et patriotique.

"Le spectacle est appelé à connaître plusieurs affinements", a-t-il précisé, soulignant, à titre d'exemple, la possibilité de faire produire l'orchestre de musiciens sur scène au lieu et place de la diffusion musicale en play-back.

"Dans 'Les années Oued' les choses commencent petitement puis prennent de l'ampleur, comme les petites pluies qui font les ruisseaux, ensuite les rivières et les fleuves. C'est le cas pour la marche de la révolution, et cela vaut pour ce spectacle, qui va se bonifier au fil des représentations", a conclu le dramaturge.

Agence presse

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de L'hydraulique
Direction des ressources en eau de La Wilaya de Tipasa

Intitulé de l'opération : Réalisation d'une nouvelle conduite de collecte des nouveaux forages et forages existants sur 3,15 km à partir du champ de captage de Attatba vers le réservoir 1000 m³ Attatba.
Projet: Réalisation d'une nouvelle conduite de collecte des nouveaux forages et forages existants sur 3,15 km à partir du champ de captage de Attatba vers le réservoir 1000 m³ Attatba.

Numéro d'immatriculation fiscale : 099042015052736

Avis d'attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, après l'étude et l'évaluation des offres, La direction des ressources en eau de la wilaya de Tipasa informe les entreprises ayant soumissionné dans le cadre de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°30/DRE/2023 pour objet Réalisation d'une nouvelle conduite de collecte des nouveaux forages et forages existants sur 3,15 km à partir du champ de captage de Attatba vers le réservoir 1000 m³ Attatba, Paru aux quotidiens nationaux L'EXPRESS en date du 02/01/2024 ET en date du 02/01/2024, suivant l'attribution du projet suite au tableau :

Numéro et intitulé du projet	Entreprise	Numéro d'immatriculation fiscale	Montant en TTC (DA)	Délai
Réalisation d'une nouvelle conduite de collecte des nouveaux forages et forages existants sur 3,15 km à partir du champ de captage de Attatba vers le réservoir 1000 m ³ Attatba.	SARL RHB	000115004430572	37 649 696.00	03 MOIS

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Tipasa au siège de la Wilaya, dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP. Si le dixième jour coïncide un jour de repos ou un jour férié, le délai du recours se reportera au jour de travail suivant. La direction des ressources en eau invite les autres soumissionnaires à se rapprocher de ses services dans un délai de trois (03) jours à partir de la première parution du présent avis pour consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières de leurs offres.

L'EXPRESS DU 18/02/2024 ANEP : N° 2416004736

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET, de la Comptabilité ET DU PATRIMOINE
NIF : 41 000 20000 16085

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES POUR ACTIVITE SPORTIVE ET DETENTE PARC DOUNIA

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant présenté une offre au titre de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif au projet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES POUR ACTIVITE SPORTIVE ET DETENTE PARC DOUNIA

➤ Paru dans les quotidiens nationaux : L'EXPRESS / **الصحف**
➤ En date du **03/01/2024**.

qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières et sur la base des critères du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Entreprises	Numéro d'identification fiscale	Montant de l'offre DA - TTC	Montant Corrigé DA - TTC	Note Tech /100PTS	Délai	Observation
SARL GL COBAT	002030012622039	149 802 388.40	149 802 388.40	71.12	03 mois	Offre la moins disante

Tout soumissionnaire contestant ces résultats peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, peuvent se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

L'EXPRESS DU 18/02/2024 ANEP : N° 2416004742

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF : 410004000010020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...30...DRE/WA/2023.

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant Travaux de pose d'une conduite DN 800 fibre PN 16 depuis la coïncidence ANGLADE vers le point de raccordement au niveau de regard venant SPK C.A ROUIBA.

Le cahier des charges remis sur la base de la vérification de la qualification activité principal Hydraulique en cours de validité :

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
Capacités professionnelles : ayant une qualification activité principal hydraulique de catégorie HUIT (VIII) ou plus, activité principal hydraulique, code 34.703.
Références professionnelles :
-Ayant réalisé au moins un projet similaire en réalisation d'une conduite en fibre PN 16 DN 800 sur un linéaire de 4000 ml. Justifié par attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public).
-Ayant réalisé au moins un ouvrage horizontal DN 1300 sur un linéaire de 100ml. Justifié par attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public).
Capacités financières :
-ayant réalisé un chiffre d'affaires minimum moyen des années 2020-2021 et 2022 de 350.000.000.00 DA.
Capacités techniques :
Moyens matériels :
-Ayant au moins 01 pelle sur chenille, 03 camions de 20 T. (Justifié par carte grise et attestation d'assurance en cours de validité).
-Ayant au moins une pelle à bras long une hauteur minimum de 18 mètres (Justifié par carte grise, et facture d'achat et attestation d'assurance en cours de validité)
Moyens humains :
- Un ingénieur d'état ou master 2 en hydraulique (Justifié par diplôme et attestation nominative CNAS, CASNOS ou CACOBATPH)
- Un ingénieur d'état ou master 2 Génie Civil (Justifié par diplôme et attestation nominative CNAS, CASNOS ou CACOBATPH)
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet et cet effet conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel n°15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.
Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la 1^{ère} parution du présent avis dans la presse contre paiement au niveau de trésorerie de la Wilaya d'Alger de la somme de cinq mille 3000,00 DA auprès de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger site à l'adresse suivante :
D.R.E.W.A IMMEUBLE PEPINIÈRE - RN 5 CINQ MAISONS EL-HARRACH ALGER
Le paiement du cahier des charges se fera sur la présentation d'un bon de paiement au niveau du trésorerie de la Wilaya d'Alger délivré par la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger.
Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges (déclaration de candidature, le certificat de qualification en vigueur, les bilans, l'encadrement clé et le matériel prévu pour le projet en... (pour la liste détaillée se référer à l'article 10 du cahier des charges).
Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ALGER sous pli cacheté avec mention « à s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » appel d'offres N°30...DRE/WA/2023 portant :
Travaux de pose d'une conduite DN 800 fibre PN 16 depuis la coïncidence ANGLADE vers le point de raccordement au niveau de regard venant SPK, C.A ROUIBA.
La date de préparation des offres est fixée à (09)jours à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.
Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'ouverture en séance publique des plis en présence de l'ensemble des soumissionnaires, aura lieu à la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn.
Durée de validité des offres : Les offres seront valables pour une durée qui correspond à la durée de préparation des offres augmenté de 03 mois.

L'EXPRESS DU 18/02/2024 ANEP : N° 2416004852

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé
Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Chlef
ETABLISSEMENT HOSPITALISE SPECIALISE PSYCHIATRIE TENES
NIF : .001302029006948

Avis d'attribution provisoire

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2024 en date du 24/01/2024 concernant l'approvisionnement en alimentation au titre de l'année 2024 u profit de ETABLISSEMENT HOSPITALISE SPECIALIS. PSYCHIATRIE TENES

réparties en cinq (05) lots qu'à l'issue du jugement des offres, il a été déclaré l'attribution comme suit :

Lots	Soumissionnaire	Délai de livraison	Montant minimum	Montant maximum	Critère de choix
Lot N°01 : Viande Rouge Et Polet Fraiche Et Oeufs	Chaouache Abderrahmane N°: 197002020004948	24h	Min : 6 716 000.00 DA	Max : 9 950 000.00 DA	Qualité Techniquement Et Moins-Cheant
Lot N°02 : Poissons Frais	Chaouache Abderrahmane N°: 197002020004948	24h	Min : 1 040 000.00 DA	Max : 2 200 000.00 DA	Qualité Techniquement Et Moins-Cheant
Lot N°03 : Pain Et Odeurs	CHERIF ZBAATREI ABDELLAH N°: 1840210211018300000	1 jour	Min : 963 475.00 DA	Max : 1 352 520.00 DA	Qualité Techniquement Et Moins-Cheant
Lot N°04 : Légumes Et Fruit Frais	Sai Mohamed N°: 199002010017548	24h	Min : 468 800.00 DA	Max : 709 500.00 DA	Qualité Techniquement Et Moins-Cheant
Lot N°05 : Alimentation Générale	Sai Mohamed NIF: 199002010017548	24h	Min : 6 421 810.00 DA	Max : 9 250 000.00 DA	Qualité Techniquement Et Moins-Cheant

Tous candidat et soumissionnaire désireux prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de sa candidature, offre technique et financière, est invité à se rapprocher du bureau des marchés de la direction de l'Établissement dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Tout soumissionnaire contestant ces choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 15/02/2024 ANEP : N° 2416004423

Les chiffres publiés jeudi 15 février par l'Office for National Statistics (ONS) sont sans appel : le PIB du Royaume-Uni s'est contracté de 0,3 % au quatrième trimestre 2023, après un recul de 0,1 % les trois mois précédents. Techniquement, le pays est donc entré en récession, explique The Independent. "Sur l'ensemble de l'année, l'économie a connu une croissance anémique de 0,1 %, contre 4,6 % en 2022. Soit la progression la plus faible depuis la crise financière de 2009, si l'on exclut la chute provoquée par la pandémie en 2020." Tous les grands secteurs étaient orientés à la baisse à la fin de l'année dernière : les services (- 0,2 %), la production industrielle (- 1 %), la construction (- 1,3 %), a précisé Liz McKeown, responsable des statistiques économiques de l'ONS. Alors que, selon certains économistes, ces statistiques dénotent plutôt une "stagnation", dont rien ne montre qu'elle sera durable, The Guardian estime au contraire qu'elles mettent en évidence un "profond malaise". "Les chiffres montrent que la croissance économique par habitant a diminué durant sept trimestres consécutifs. Il s'agit de la pire performance depuis 1955", souligne le quotidien. L'annonce d'une récession technique n'affectera pas beaucoup "les millions de personnes déjà confrontées à de très graves difficultés", confirme Alfie Stirling, l'économiste en chef de la Fondation Joseph Rowntree, cité par The Independent. "Les réfrigérateurs sont débranchés ou vides alors que les prix de l'alimentation, déjà exorbitants, continuent d'augmenter. Des familles ne peuvent plus faire face aux échéances de leurs prêts et autres emprunts immobiliers, alors que les taux d'intérêt pèsent sur leurs finances. Quant aux emplois, ils sont de plus en plus menacés à mesure que le marché du travail se détériore." Cette première récession technique depuis le début de la pandémie masque en fait "une baisse bien plus grave du niveau de vie", reconnaît le quotidien conservateur The Telegraph. Même si



ÉCONOMIE

Le Royaume-Uni est officiellement en récession

En 2023, l'économie britannique a enregistré son pire résultat depuis la crise financière de 2009. Après deux trimestres consécutifs de contraction du PIB, le pays est entré en "récession technique".

la Grande-Bretagne a évité le ralentissement beaucoup plus marqué qui lui était promis il y a peu, elle a "désespérément besoin d'un plan crédible pour retrouver une croissance robuste". Les chiffres qui viennent d'être rendus publics constituent un "coup dur" pour Rishi Sunak, constate Bloomberg. Le Premier ministre avait fait du retour à la croissance l'une de ses cinq priorités avec la réduction de la dette, la réduction de moitié de l'inflation, la fin des listes d'attente pour accéder aux services de santé et l'arrêt de l'immigration illégale, rappelle le média américain. Or, jusqu'à présent, Rishi Sunak ne peut revendiquer de victoire que sur l'inflation, ramenée à 4 % après un pic à plus de 11 % à la fin de 2022, "un sujet sur lequel la Banque d'Angleterre a bien plus d'influence que le gouvernement". Le jour même de la publication des chiffres de l'ONS, le parti conservateur a d'ailleurs perdu deux

élections partielles au profit des candidats travaillistes. "C'est le dixième scrutin partiel perdu par la majorité depuis les dernières élections législatives en décembre 2019, soit le pire résultat pour n'importe quel gouvernement britannique depuis les années 1960", souligne Bloomberg. Pour sa part, The Wall Street Journal préfère titrer sur le rebond du commerce de détail en janvier, qui promet "une sortie rapide de la récession". Le volume des ventes au détail a augmenté de 3,4 % sur un mois, selon l'ONS, "soit le double de la hausse prévue". Aux États-Unis, explique le quotidien américain, c'est la consommation qui a permis à l'économie dans son ensemble d'opérer un rebond spectaculaire au cours des derniers mois de 2023. "La reprise du commerce de détail est donc essentielle pour garantir la croissance du Royaume-Uni au début de 2024." La vraie question est de savoir à quel

moment les taux d'intérêt vont commencer à baisser, insiste The New York Times. L'inflation a ralenti plus rapidement que prévu, et Andrew Bailey, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, s'est engagé à ne pas maintenir les taux d'intérêt élevés plus longtemps que nécessaire. Mais le chemin vers un retour durable de l'inflation à de 2 % par an pourrait se révéler "semé d'embûches". En attendant, Jeremy Hunt, le chancelier de l'Échiquier, chargé des finances, devrait annoncer de nouvelles réductions d'impôts dès le mois prochain. Mais de nombreux économistes affirment que ce n'est pas de cela dont le pays a besoin, note le quotidien américain. "Ils appellent à investir dans les infrastructures et les services publics, notamment les écoles et la santé, ainsi qu'à accélérer la transition énergétique et à permettre la construction de logements."

In *Courrier international*

POUR FRAUDES FINANCIÈRES

TRUMP CONDAMNÉ À 355 MILLIONS DE DOLLARS D'AMENDE

L'ancien président américain et ses fils Donald Trump Jr et Eric Trump ont été reconnus coupables d'une série de fraudes financières au sein de l'empire immobilier Trump Organization dans les années 2010.

Donald Trump a été condamné vendredi 16 février à New York à une amende de près de 355 millions de dollars (329 millions d'euros) pour une série de fraudes financières au sein de son empire immobilier, la Trump Organization. Cette décision sans précédent s'accompagne d'une interdiction de trois années de toute gestion d'entreprises dans l'Etat de New York. Elle porte un coup au patrimoine de l'ancien président des États-Unis, qui ambitionne d'être réélu en novembre.

La procureure générale de cet Etat, Letitia James, avait porté plainte contre lui en octobre 2022 et l'avait conduit, avec ses deux fils adultes, Donald Trump Jr et Eric Trump, et leur groupe familial, à un procès civil fleuve pour fraudes, d'octobre à janvier. Letitia James, élue démocrate, leur réclamait 370 millions de dollars

de dédommagements.

Le père et ses fils Trump étaient accusés d'avoir fait enfler de manière colossale durant les années 2010 la valeur des gratte-ciel, des hôtels de luxe et des golfs dans le monde entier au cœur de la Trump Organization pour obtenir des prêts plus favorables de banques et de meilleures conditions d'assurance. Certains actifs, comme la Trump Tower sur la Ve Avenue, à Manhattan, sont emblématiques de la réussite de l'homme d'affaires qui s'était lancé en politique sur son image de bâtisseur à succès.

Avant même le procès, le juge Engoron, avec qui Donald Trump a des relations exécrables, avait jugé la fraude constituée. Le magistrat avait estimé que le parquet général de l'Etat de New York de Letitia James présentait «des preuves concluantes qu'entre 2014 et 2021 les prévenus [avaient] surévalué les actifs» du groupe de «812 millions à 2,2 milliards de dollars», selon les années.

En conséquence de «fraudes répétées», le juge avait ordonné à la fin de septembre la liquidation des sociétés gérant ces actifs, comme la Trump Tower et le gratte-ciel de style néogothique et bientôt centenaire du 40 Wall Street, dans le hall duquel Donald Trump a donné quelques-unes de ses conférences de presse après les audiences au procès. Cette décision avait été suspendue en appel.

In *Le Monde*

SUPER BOWL À KANSAS CITY AUX ÉTATS-UNIS

DEUX MINEURS ACCUSÉS À LA SUITE D'UNE FUSILLADE

Deux mineurs ont été accusés de crimes à la suite de la fusillade lors du défilé du Super Bowl à Kansas City, ont annoncé les autorités, alors que la ville tentait de se remettre du choc.

Les jeunes ont été accusés jeudi dernier et sont détenus au centre pour mineurs du comté de Jackson «pour des accusations liées aux armes à feu et pour avoir résisté à leur arrestation», a déclaré le tribunal de la famille du comté dans un communiqué. «D'autres accusations pourraient être portées à mesure que l'enquête progresse», est-il aussi écrit.

Une femme, mère et DJ populaire, est morte dans la fusillade mercredi alors que le défilé et le rassemblement se terminaient. 22 autres personnes ont été blessées, dont plus de la moitié étaient des

enfants.

Vendredi, deux victimes étaient toujours dans un état critique et une autre, dans un état grave. La plupart des enfants blessés sont sortis de l'hôpital et devraient se rétablir. La police croit qu'une dispute entre plusieurs personnes a conduit à la fusillade. Les Chiefs avaient remporté dimanche dernier leur troisième Super Bowl en cinq ans, battant les 49ers de San Francisco 25 à 22, en prolongation. Les deux célébrations précédentes, en 2020 et 2023, s'étaient déroulées sans problème.

Mercredi dernier, les joueurs des Chiefs ont défilé en autobus rouges à impériale dans la plus grande ville du Missouri. Le défilé s'est terminé par un rassemblement devant l'immense gare Union. C'est là que les coups de feu ont

retenti.

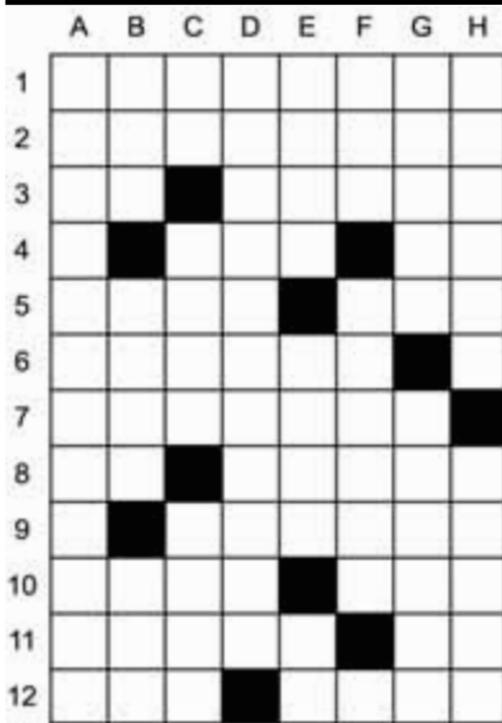
Beaucoup de gens pensaient entendre des feux d'artifice. Finalement, certains se sont cachés pour se mettre à l'abri.

D'autres ont sauté par-dessus les barrières et couru, plusieurs avec des enfants.

D'ailleurs, au-delà des blessures par balle, plusieurs personnes ont été soignées dans des hôpitaux pour des blessures subies dans la cohue. Tellement d'effets personnels ont été laissés sur les lieux que la police a ouvert un site pour que les gens puissent tenter de retrouver ce qu'ils avaient laissé derrière. La fusillade s'est produite malgré la présence de plus de 800 policiers dans le secteur, y compris au sommet des bâtiments environnants, a déclaré le maire de Kansas City.

In *Agence*

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Peintre qui consomme beaucoup d'eau.
- B. Présentée sans habits. Elle nous veut du bien. Fera l'affaire.
- C. Gallium au labo. Ils sont fauchés en été. Matière à la noix.
- D. Spécialiste des bons branchements.
- E. Revêtement imperméable. Préfixe qui donne des ailes. Chlore du chimiste.
- F. La voix qui commente. Privé de ventre.
- G. Fraction. Prénom qui rime avec jolie.
- H. Faucilles de druides. Dont le talon est usé.

HORIZONTALEMENT

- 1. Chérubins.
- 2. Bon pour le job.
- 3. Sigle de l'Europe. Séjour diabolique.
- 4. Linguiste et romancier italien. Un père.
- 5. Prise d'otage. Cap à tenir.
- 6. Dignité musulmane.
- 7. Le bord du bois.
- 8. Pan de jupe. Il ne paie pas, dit-on.
- 9. Film qui retrace une vie.
- 10. Titre bien en cour. Il est prédestiné par dieu au salut.
- 11. Se débite en rondins. Pour un homme.
- 12. Elle prend goût avec le sirop. Bel et bien ficelée.

LES MOTS FLÉCHÉS

PRIÈRE À LA VIERGE BACS À PLONGE	EXPRIME SA PEINE JEUX SANS PRÉPARATIONS	CONTINENT DE LA CHINE CRI D'AGONIE	RELIGION FONDÉE SUR LE CORAN ELLE A COURS DANS LA CAPITALE	GAMINS DE PARIS DIEU DES VENTS	ENCLAIS ARRIVÉE EN CE MONDE
ENVELOPPER BÉBÉ ENTASSE			CRÉATURE DE L'ESPACE		
CHAÎNE DE TÉLÉ CE N'EST PAS UN AMATEUR			CONSCIENCES		ON Y ADMIRE DES DANSEUSES
QUATRE À ROME DÉTESTÉ				C'EST PAS ÇA ! À UN NIVEAU INFÉRIEUR	
LEVA L'ARRIÈRE-TRAIN DOMMAGES DU TEMPS				LIEU D'ÉTUDES SUPÉRIEURES	CARRÉ D'UNE GRILLE DE JEU
		METTRE UN TERME À UNE ACTION	RAMEAUX DE SAULE BASSIN D'UNE ECLUSE	BUTÉ COMME UNE MULE DURÉE	DIEU ÉGYPTIEN PRONOM PERSONNEL
ANGOISSANTES LEQUEL ?		EN PARLANT DU PAPE (SA) CHIFFRE			
ALBURN CAISSE À ORDURES				POINTS OPPOSÉS SUR UNE CARTE	
			IL EST ATTENDU APRÈS LA TÊTÉE		
DEVANT L'HOMME DU VATICAN		CAPABLE DE TOUS LES TOURS			



SIDOKU

		7					4	
			8	2	4			
	8							2
	5		7		1			6
			2	5	9			
	7	1	6		3	2	8	
2				6				9
7								1
	3		5	9	8			4

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ANTI-G	BORNE	COAXIAL	CRINOLINE	DETROIT	ENONCER	FINI	MALABAR	MANES			
METAPHORE	MONOI	NATIONALE	NOIX	NUANCIER	ORIGINE	PAROLE	SCALP	SEIN			
SESAME	SIBYLLIN	SOIXANTE	THONIER	TRIERE	TRONCON	VITRIOL					
N	R	M	A	N	E	S	R	S	E	I	N
I	A	L	E	A	U	C	E	N	R	O	B
L	B	E	T	T	E	A	I	S	C	N	L
L	A	N	N	I	A	L	N	N	A	O	E
Y	L	I	A	O	O	P	O	C	I	M	R
B	A	G	X	N	N	R	H	R	I	F	E
I	M	I	I	A	T	C	T	O	A	E	I
S	O	R	O	L	O	I	E	E	R	P	R
N	C	O	S	E	V	C	G	R	D	E	T

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:20	DOHR 12:57	ASR 15:37	MAGHREB 17:56	ISHA 19:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

BÉJAÏA

51 BLESSÉS DANS LE DÉRAPAGE D'UN BUS À AMIZOUR

Cinquante et une personnes ont été blessées hier matin suite au dérapage d'un bus à la sortie est de la pénétrante Béjaïa-Ahnif, dans la commune d'Amizour, à 20 km au sud de Béjaïa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Le bus qui transportait des lycéens du lycée Hafsa d'Akbou et se dirigeait vers la wilaya de Jijel

dans le cadre d'une excursion scolaire, a dérapé à hauteur de la localité d'El Merdj N'Ouamane (Amizour), faisant 51 blessés légers, a-t-on précisé.

La Protection civile affirme que parmi les blessés, aucun n'est dans un état grave, et que ses éléments ont pris en charge 30 blessés dont 9 en état de choc en les transférant vers les établisse-

ments de santé de la région. Les autres victimes de l'accident de bus ont été évacuées par les moyens des structures sanitaires environnantes, est-il précisé. L'hôpital d'Amizour où ont été transférés et pris en charge les blessés, a confirmé dans un communiqué diffusé dans l'après-midi, l'absence de tout cas grave parmi les victimes de l'accident.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 18 FÉVRIER 2024 // N°751 // PRIX 20 DA

ELLE CONÇOIT DES PRODUITS QUI PLAISENT AUX CLIENTS

El-Djazair Takaful suscite de l'intérêt

Le volume des souscriptions auprès d'El-Djazair Takaful a atteint plus de 76 millions DA en 2023, sachant que l'activité de l'assurance Takaful a été lancée en Algérie en février 2023, a annoncé le P-DG de la compagnie, Mahfoud Ziane Bouziane.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bouziane a précisé que l'année dernière, la compagnie « a su gagner la confiance de plus de 2.100 souscripteurs, tous types d'assurance confondus », atteignant ainsi « un volume de souscriptions de plus de 76 millions DA ».

Il a en outre fait état de « l'indemnisation de plus de 80 dossiers d'accidents déclarés sur 100 », qualifiant les chiffres réalisés de « très encourageants », d'autant que la compagnie, a-t-il dit, a constaté « un engouement des citoyens et des opérateurs pour l'assurance Takaful, qui est conforme aux préceptes de la Charia ».

Le même responsable a fait savoir que cette activité avait été réalisée à travers 10 agences ouvertes en 2023 dans différentes régions du pays, indiquant que la compagnie envisageait de « dou-



bler » le nombre d'agences en 2024, tout en proposant de « meilleurs services ». Selon lui, la relance de l'industrie automobile en Algérie « boostera » la finance islamique et l'assurance Takaful. Dans le cadre de l'accompagnement de la finance islamique par la compagnie, le P-DG a rappelé la signature de sept (7) conventions avec des banques publiques et privées pour couvrir les différentes formules de la finance islamique qu'elles proposent, à travers les produits de l'assurance Takaful, ajoutant que la compagnie était « en

négociation avec les autres banques privées disposant de guichets islamiques ». El-Djazair Takaful a participé à des rencontres académiques spécialisées à portée nationale et internationale en vue de sensibiliser sur la finance islamique et l'assurance Takaful, avec l'organisation de journées de sensibilisation à travers le pays, en coordination avec les Chambres de commerce et d'industrie. Concernant les futurs projets de la compagnie, M. Bouziane a précisé qu'un « projet ambitieux » était à l'étude pour le lance-

ment, en 2024, d'une agence virtuelle d'e-marketing. El-Djazair Takaful est l'une des deux compagnies spécialisées dans l'assurance Takaful, avec El-Djazair El-Moutahida Family Takaful.

Elles ont toutes deux été créées en 2022, après la promulgation, en 2021, des textes juridiques encadrant cette activité. El-Djazair Takaful est spécialisée dans l'assurance générale alors qu'El-Djazair El-Moutahida Family Takaful est spécialisée dans l'assurance Takaful familiale.

Avec APS

LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LANCE UNE NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE

Dans un communiqué publié hier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme numérique dédiée à la recherche. Il s'agit, selon la même source, de la plate-forme « Bahth » ou « Recherche », dont le lancement s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus de numérisation du secteur et aussi afin de développer les processus de la recherche scientifique.

« La mise en service de cette plateforme vise également à réduire les écarts entre la recherche scientifique et théorique et la pratique, mais aussi afin d'accompagner et d'encadrer la créativité dans le domaine académique, économique et dans la transformation technologique. Cet outil constituera également un pont de liaison entre le secteur de l'enseignement supérieur et le secteur socioéconomique et industriel » explique la même source.

Cette nouvelle plateforme offrira à ses utilisateurs (étudiants, enseignants et chercheurs) des créneaux directs de communication avec les opérateurs économiques et les représentants de différents établissements économiques et startups, en plus des incubateurs d'entreprises, et ce, avec l'objectif d'exploiter les avancées de la recherche scientifique et l'expérience académique dans le domaine socioéconomique.

Y.B.

SÉCURITÉ SOCIALE :

SOUILAH MADANI, NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FNTSS

Souilah Madani a été plébiscité, hier, nouveau secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale (FNTSS), affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), et ce, lors des travaux du 4^e congrès de la Fédération. Seul candidat, M. Madani a été plébiscité nouveau secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale par le comité exécutif national après l'élection de ses membres par les congressistes. M. Madani occupait le poste de responsable de la réglementation à la FNTSS lors du précédent mandat syndical. Il a également été secrétaire général de l'Union de wilaya de Tipasa.

R.N.

TRAITE D'ÊTRES HUMAINS ET TRAFIC DE DROGUES

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL INTERNATIONAL À ORAN

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) à Oran ont démantelé un réseau international dangereux s'adonnant à la traite d'êtres humains et au trafic de drogues, a indiqué un communiqué du même corps de sécurité.

« Les unités du groupement territorial de la GN à Oran ont démantelé un réseau international dangereux s'adonnant à la traite des êtres humains et au trafic de drogues, dans une opération menée suite à

des informations sûres concernant la présence de ressortissants africains au niveau d'une ferme dans la wilaya d'Oran, suite à quoi les éléments de la GN se sont immédiatement rendus sur place et arrêté quatre (4) individus de différentes nationalités africaines », selon la même source.

Les efforts de la GN ont été couronnés par la révélation des personnes à la tête de ce réseau, ainsi que leur mode opératoire, où les barons de la drogue du

Maroc mobilisaient des ressortissants africains, en coordination avec un baron camerounais de la traite des êtres humains. Ces ressortissants croyaient, suite aux leurres vendus par les barons en question, pouvoir émigrer clandestinement vers la rive nord de la Méditerranée, en contrepartie de transport et de trafic de drogues vers le territoire algérien, note le communiqué. Cette opération s'est soldée par « l'arrestation de douze (12) individus,

dont 7 Algériens et 5 autres de différentes nationalités africaines, âgés entre 19 et 52 ans, avec la saisie de deux (2) véhicules touristiques, des sommes d'argent, des téléphones portables et des cartes SIM téléphoniques marocaines », précise le communiqué. Après parachèvement des procédures juridiques requises, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes, conclut la source.

Y.B.